



GROUPE DECOLVENAERE
CAMEROUN



Centre
d'Excellence Sociale

MONOGRAPHIE DES HAMEAUX BAKA LOCALISES A L'INTERIEUR ET AUTOUR DE L'UFA 10052



Rapport de stage rédigé par

Christian ZIWE

Sous l'encadrement et la supervision de :

Dr. Norbert GAMI

Jean-Claude BOUNOUNGOU ZIBI

Décembre 2009

REMERCIEMENTS

A la Direction Générale du Groupe Decolvenaere Cameroun pour la sollicitude accordée à notre demande de stage et pour tous les moyens matériels et financiers mis à notre disposition pour le déroulement et la réussite de cet exercice en milieu professionnel.

A tout le personnel de la cellule d'aménagement de la SFIL, notamment Monsieur Jean-Claude BOUNOUNGOU ZIBI, responsable du programme social, pour le suivi et l'encadrement de ce travail, Monsieur Fridolin CHOULA, aménagiste, pour l'appui apporté à ce travail à travers l'élaboration des cartes contenues dans le document, Monsieur Christian Joël OYONO, responsable traçabilité pour l'ambiance facile de travail.

Au Docteur Norbert GAMI, responsable du Centre d'Excellence Sociale de Brazzaville pour ses orientations méthodologiques et à tous le personnel administratif et enseignant du CES, pour la qualité des enseignements reçus.

A notre collègue stagiaire, Monsieur OTOUCHIWOUO Zoubérou avec qui nous avons partagé toute la durée du stage et dont les échanges d'idées entre le social et l'aménagement ont contribué à parfaire ce travail.

A tous les Baka installés à l'intérieur ou autour de l'UFA 10052 qui nous ont facilité la collecte des données à travers les guides et les informations mis à notre disposition.

A tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation de cette étude et qui ne sont pas nommément cités ici nous exprimons notre profonde gratitude.

RESUME EXECUTIF

Le présent rapport est le résultat d'une étude monographique des hameaux Baka installés à l'intérieur et autour de l'UFA 10052 du Groupe Decolvenaere Cameroun. Réalisée dans le but de compléter les données disponibles sur les populations autochtones Baka, cette étude s'est appuyée principalement sur la méthode MARP. Il ressort des investigations menées sur le terrain que 11 hameaux Baka sont riverains de l'UFA 10052. L'ensemble de ces hameaux compte une population estimée à 343 âmes. Cette population ne dispose pas des infrastructures de qualité et ont des difficultés à accéder aux services sociaux de base. Elle organise son finage en zones collectives de chasse, de pêche et de cueillette (principales activités de production et en zones de célébration de rites. Ces activités se déroulent à l'intérieur de l'UFA dont les principaux points sont Toulouboudou, Telengue, Nguandèlè, Mendjoka pour les activités de chasse, Belbiè, Djopia, Gbakapi, Djoué, Lessi Ndembe pour la pêche, Ngwangwa, Bongoué, Nguendila, Tibéké pour les activités de cueillette et Kokolombo pour l'aspect rituel. Ces espaces ressources et sites culturels ont été identifiés et cartographiés. Ils représentent pour les riverains Baka des hautes valeurs à conserver, selon le principe de précaution. L'exploitation forestière industrielle de l'UFA est une menace pour le maintien de ces hautes valeurs. Elle affecte négativement leur vécu et les rapports qu'ils entretiennent depuis de longue date avec cet écosystème, par l'accroissement des relations conflictuelles avec les Bantou, la remise en question de leur sécurité alimentaire, la dégradation de la qualité de vie et les menaces sur leur santé. La gestion collaborative est la mesure qu'ils préconisent pour minimiser ces impacts. La mise en application des résultats de cette étude nécessite l'implication des parties prenantes à la gestion forestière du massif à savoir l'exploitant forestier, l'Etat et les partenaires au développement, d'où l'intérêt des recommandations formulées à leur endroit.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	I
LISTE DES ABREVIATIONS ET DES ACRONYMES	V
LISTE DES FIGURES	V
LISTE DES PHOTOS	V
LISTE DES TABLEAUX	VI
LISTE DES ANNEXES	VI
1. INTRODUCTION	1
1.1. Contexte et justification	1
1.2. Objectifs de l'étude	1
1.2.1. Objectif général	1
1.2.2. Objectifs spécifiques	1
2. MÉTHODOLOGIE	4
2.1. Définition des termes utilisés	4
2.2. Collecte des données	5
2.2.1. Recensement.....	5
2.2.2. Entretiens semi directifs	5
2.2.3. Focus group discussion	5
2.2.4. Cartographie sociale participative.....	5
2.3. Analyse des données	5
2.4. Présentation du document	6
3. CARACTERISTIQUES HUMAINES DES BAKA RIVERAINS DE L'UFA 10052 --	6
3.1. Caractéristiques démographiques	7
3.1.1. Structure de la population par sexe	8
3.1.2. Structure de la population par tranche d'âge	8
3.1.3. Statut de résidence et mouvements migratoires.....	9
3.1.4. Taille du ménage.....	10
3.1.5. Descriptif de l'habitat	10
3.2. Organisation socio-politique et culturelle des Baka	11
3.3. Activités économiques des Baka	14
3.3.1. Agriculture	14
3.3.2. Pêche.....	15
3.3.3. Chasse	15
3.3.4. Cueillette	15
3.4. Infrastructures sociales	16
4. MODE D'OCCUPATION DE L'ESPACE PAR LES BAKA INSTALLES A L'INTERIEUR ET AUTOUR DE L'UFA 10 052	17
4.1. Notion d'espace chez les Baka	18
4.2. Formes d'occupation de l'espace forestier par les Baka	19
4.2.1. Milieu forestier comme espace résidentiel	19

4.2.1.1. Le campement structuré de la forêt-----	19
4.2.1.2. Le campement linéaire du village-----	20
4.2.2. Le milieu forestier comme espace de production et de rites-----	23
4.2.2.1. La forêt comme source de production-----	23
4.2.2.2. La forêt comme espace d'expression de l'identité Baka-----	26
5. LES HAUTES VALEURS POUR LA CONSERVATION DANS L'UFA 10052 -----	27
5.1. Le concept de HVC pour les Baka riverains de l'UFA 10052 -----	27
5.1.1. Les hautes valeurs pour la conservation de type 5 -----	28
5.1.1.1. Les ressources fauniques -----	28
5.1.1.2. Les ressources halieutiques -----	29
5.1.1.3. Les ressources ligneuses et non ligneuses-----	30
5.1.1.4. Les ressources foncières-----	30
5.1.2. Les hautes valeurs pour la conservation de type 6 -----	31
5.2. Les menaces à prendre en compte sur les HVC -----	32
5.3. Les mesures de protection et de sécurisation des HVC de type 5 et 6 identifiées à l'intérieur de l'UFA 10052 -----	32
6. IMPACTS NEGATIFS DE L'EXPLOITATION FORESTIERE SUR LES BAKA INSTALLEES A L'INTERIEUR OU AUTOUR DE L'UFA 10052 -----ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.	
6.1. Impacts négatifs de l'exploitation forestière industrielle de l'UFA 10052 sur les Baka -----	34
6.1.1. Accroissement des relations conflictuelles avec les Bantou-----	34
6.1.2. Remise en question de la sécurité alimentaire des Baka -----	35
6.1.3. Menaces sur la santé des populations autochtones Baka-----	37
6.1.4. Dégradation de la qualité de vie-----	38
6.2. Mesures préconisées par les Baka pour réduire ou limiter les effets négatifs de l'exploitation de l'UFA 10052 sur leur mode de vie -----	38
7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS -----	40
BIBLIOGRAPHIE -----	43
ANNEXE 1 : FICHE DE RECENSEMENT -----	44
ANNEXE 2 : FICHE D'EVALUATION DES IMPACTS-----	45
ANNEXE 3: BASE DE DONNEES DE RECENSEMENT DE LA POPULATION -----	46
ANNEXE 4 : FICHE D'IDENTIFICATION DES SITES D'ACTIVITES VILLAGEOISES -----	54

LISTE DES ABREVIATIONS ET DES ACRONYMES

AAPPEC : Association pour l'Auto Promotion des Populations de l'Est Cameroun

CEB : Centre d'Education de Base

CEFAID : Centre pour l'Education, la Formation et l'Appui aux Initiatives de Développement au Cameroun

CES : Centre d'Excellence Sociale de Brazzaville

FSC: Forest Stewardship Council

GDC: Groupe Decolvenaere Cameroun

GPS: Global Positionning System

HVC: Haute Valeur pour la Conservation

MARP : Méthode Accélérée de Recherche Participative

OLB : Origine et Légalité du Bois

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PFNL : Produit Forestier Non Ligneux

SFIL : Société Forestière et Industrielle de la Lokoundjé

SIG : Système d'Information Géographique

TLTV: Timber Legality and Traceability Verification

UFA : Unité Forestière d'aménagement

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Localisation de l'UFA 10052

Figure 2 : Localisation des hameaux Baka riverains de l'UFA 10052

Figure 3 : Occupation spatiale des Baka riverains de l'UFA 10052

LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : Un modèle de case dans le hameau Bélékoubou 1

Photo 2 : Une case du campement saisonnier Nguendila

Photo 3 : Occupation linéaire de l'espace dans le hameau Bélékoubou 2

Photo 4 : Arbre à chenilles (Sapelli) localisé à Nguendila

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Effectif des Baka riverains de l'UFA 10052 par hameau

Tableau 2 : Répartition de la population par sexe

Tableau 3 : Répartition de la population par tranche d'âge

Tableau 4 : Répartition de la population par lignage(Yé)

Tableau 5 : Situation de résidence dans la zone d'étude

Tableau 6 : Répartition de la population par unité familiale et par unité de résidence

Tableau 7 : Répartition des activités des Baka dans le temps

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Fiche de recensement

Annexe 2 : Fiche d'évaluation des impacts

Annexe 3 : Base de données de recensement de la population

Annexe 4 : Fiche d'identification des sites des activités villageoises

1. INTRODUCTION

1.1. Contexte et justification

La gestion forestière connaît de profondes mutations depuis plusieurs années. Les Etats, les bailleurs de fonds, les ONGs (Organisation Non Gouvernementales) et les institutions financières internationales s'investissent de plus en plus pour soutenir de bonnes pratiques dans le secteur forestier, à travers la mise en place des politiques et des lobbyings pour le bois exploité durablement. C'est dans cette mouvance que plusieurs initiatives de certification (FSC, OLB, TLTV, PEFC, etc.) ont émergé, dans le but de promouvoir la gestion forestière durable. L'obtention de ces différents certificats est la preuve du respect des exigences prescrites dans des référentiels précis. Elle donne droit à un label¹. Le Groupe Decolvenaere Cameroun n'est pas resté en marge de ces changements.

En effet, le GDC a entrepris depuis plusieurs années une réflexion interne qui a abouti à la décision ferme et définitive de s'engager « *dans la gestion durable de ses concessions forestières ; une gestion qui concilie à la fois les exigences économique, sociale et environnementale* »². Par cet engagement, le GDC entend progresser vers des standards de gestion durable des forêts internationalement reconnus. C'est pourquoi le groupe, à travers « *la SFIL a confirmé cette option en 2005, en choisissant délibérément d'aller vers la certification FSC ; (...) de respecter tous les Principes et Critères du FSC et de se faire évaluer, en temps opportun, par un corps de certification accrédité FSC* »³. Cet engagement s'est traduit par l'audit d'enregistrement de l'UFA 10052 en avril 2009. L'évaluation du principe 3 de la norme générique FSC a révélé une insuffisance des données sur les populations autochtones Baka; il s'est donc posé la nécessité de compléter ces données pour satisfaire aux exigences de ce principe. C'est dans ce contexte que le GDC a entrepris de réaliser une étude monographique des hameaux Baka riverains de l'UFA 10052.

1.2. Objectifs de l'étude

1.2.1. Objectif général

L'objectif général de cette étude est de faire la monographie de tous les hameaux Baka localisés à l'intérieur et autour de l'UFA 10052 du Groupe Decolvenaere Cameroun.

1.2.2. Objectifs spécifiques

- Identifier tous les hameaux Baka localisés à l'intérieur et autour de cette UFA ;
- Procéder au recensement systématique des populations Baka installés dans les différents hameaux ;
- Elaborer la carte d'occupation spatiale de chaque hameau ;
- Identifier et évaluer les impacts négatifs de l'exploitation forestière sur les populations Baka riveraines de l'UFA 10052 ;

¹ Marie MBOLO(2009) : Journées de sensibilisation et d'échange sur le processus de certification forestière au sein du Groupe Decolvenaere Cameroun.

² SFIL(2008) : Déclaration d'engagement à la certification FSC.

³ Idem

- Rechercher de manière participative les mesures d'atténuation de ces impacts négatifs ;
- Identifier et cartographier de manière participative les HVC, les différentes menaces qui pèsent sur ces HVC, et proposer les mesures de protection de ces HVC.

1.3. Présentation de la zone d'étude

1.3.1. Délimitation

L'étude s'est déroulée à l'intérieur et autour de l'UFA 10 052 de la Société Forestière et Industrielle de la Lokoundjé (SFIL), subsidiaire du Groupe Decolvenaere Cameroun (GDC). Cette UFA est à cheval entre les arrondissements de Mbang et de Ndélélé dans le département de la Kadey, région de l'Est Cameroun. Elle appartient à la concession forestière 1058 et est comprise entre les latitudes 3° 44' 28'' et 4° 06' 55'' Nord et les longitudes 14° 27' 25'' et 14° 48' 45'' Est (figure 1).

D'après la Convention provisoire d'exploitation, l'UFA 10 052 couvre une superficie de 69 008 ha. Ses villages riverains, clairement définis au cours de deux réunions tenues à Mbang et à Ndélélé respectivement les 23 et 24 octobre 2009, sont au nombre de 19 dont 2 dans l'arrondissement de Mbang (Bangué I et Bangué II) et 17 dans l'arrondissement de Ndélélé (Ngotto, Seingbot, Mbembesso, Kobi, Alanda, Kentzou II, Tikondi, Tindi, Nakombo, Bélongou, Dongongo, Dongali, Ngalando, Gbalalé, Mindourou, Békaré et Andémbiamo).

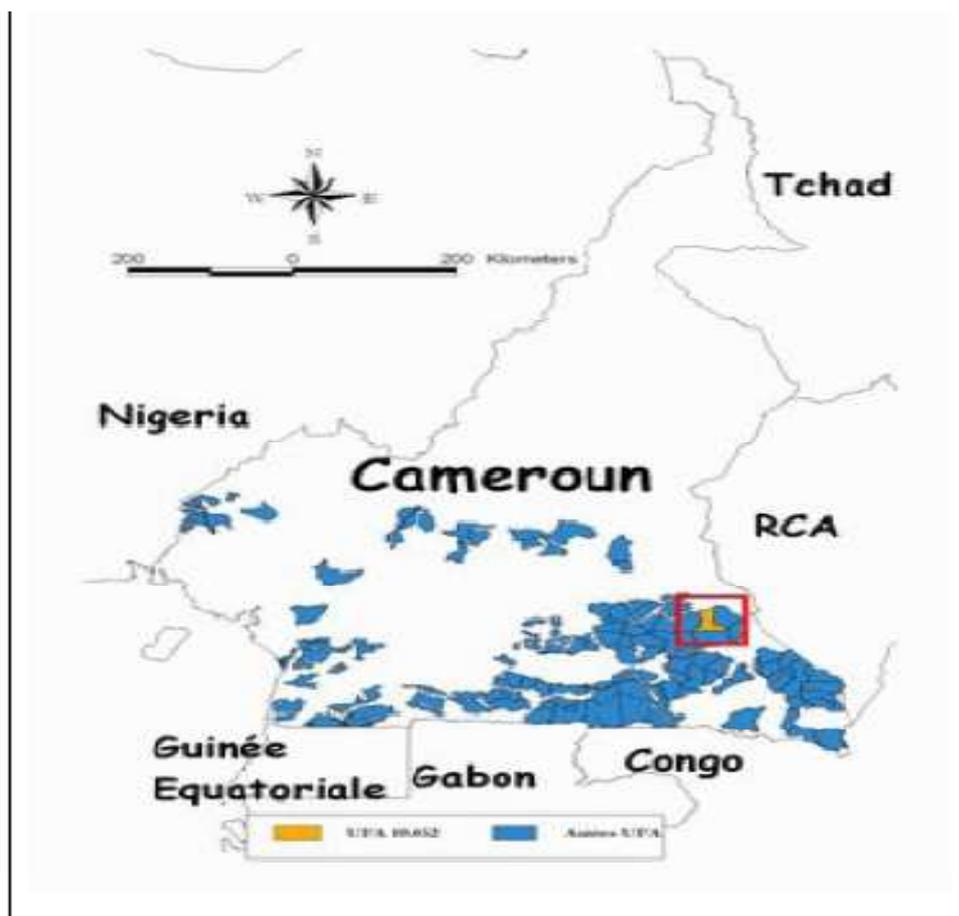


Figure 1 : Localisation de l'UFA 10 052

1.3.2. Milieu Physique

1.3.2.1. Climat

La région de l'UFA dans son ensemble est soumise à l'influence du climat équatorial chaud et humide de type guinéen classique avec deux saisons de pluies entrecoupées de deux saisons sèches. Ces saisons se succèdent au cours de l'année de la manière suivante : la petite saison des pluies de mi-mars à juin ; la petite saison sèche de juin à mi-août ; la grande saison des pluies de mi-août à mi-novembre ; et la grande saison sèche de mi-novembre à mi-mars.

Les relevés climatologiques des stations de Bertoua et de Yokadouma présentent une moyenne de température annuelle d'environ 24°C avec une faible amplitude thermique de 2 à 3°C. Pour ce qui est des moyennes des amplitudes thermiques mensuelles, celles-ci varient de 21,94°C au mois de juillet à 24,56°C au mois de janvier. La moyenne annuelle des précipitations qui tombent dans cette région est de 1471,78 mm tandis que les mois les plus pluvieux sont octobre (250,96 mm) et septembre (190,46 mm) et les mois les plus secs janvier (19,94 mm) et février (24,86 mm). Quant à l'humidité relative de l'air, elle est en moyenne de 80%.

1.3.2.2. Géologie et pédologie

Sur le plan géologique, la zone d'étude est formée de terrains fermes, majoritairement constituées de matériaux issus des roches métamorphiques datant du précambrien. Parmi ces matériaux, on cite les micaschistes, les gneiss, les quartzites et les granites. Les bas fonds par contre présentent des matériaux provenant des roches sédimentaires tels que les Sandstone, les silts et les limestones. Les sols ferrallitiques qui se rencontrent dans la région sont jaunes et rouges imbriqués, provenant des roches métamorphiques après une séparation entre le fer et l'oxyde d'alumine. Ils sont riches en acides et en géothite ; appauvris en azote, en kaolinite et en matières organiques du fait d'une minéralisation complète. Les sols hydromorphes, localisés dans les bas fonds et dans les marécages, résultent de l'action de la nappe phréatique sur une roche mère quelconque pendant une période de l'année. Cette action favorise la formation d'un Gley associé à la matière organique partiellement ou entièrement décomposée; ce qui confère à ces sols une bonne fertilité.

1.3.2.3. Relief

Le relief de l'UFA se présente comme une pénéplaine peu accidentée avec des collines et des pentes douces. En effet, les courbes de niveau sont assez espacées et les points de côtes vont de 600 à 680 mètres d'altitude représentant une dénivelée de 80m seulement.

1.3.2.4. Hydrographie

L'UFA 10-052 située en plein dans le bassin versant du Congo, est arrosée par trois micro bassins caractérisant les trois principaux cours d'eau de la zone. Il s'agit : à l'est, du bassin versant de la Bangué dont l'exutoire se trouve sur la confluence des fleuves Bangué et Kadey. Il draine le réseau hydrographique de l'est de l'UFA dans le sens Nord-Sud ; au sud-est, du bassin versant de la Ndjiwé qui draine les eaux du Nord-ouest vers le Sud-est et au nord, du bassin versant de la Dembé qui collecte toutes les eaux au Nord de l'UFA et les draine vers la Kadey.

Les vallées sont fortement tronquées, ce qui implique la présence de nombreux marécages dans cette UFA. Les cours d’eaux présentent les eaux noires très poissonneuses dont les principales espèces sont : les carpes, les silures, les crevettes, les crabes, les poissons vipères, etc.

1.3.2.5. Réseau routier

L’exploitation forestière qui s’est intensément pratiquée dans la région depuis les années 70 a laissé une empreinte significative d’anciennes routes et pistes forestières dans la zone. Actuellement, un vaste réseau de ces routes et pistes subsistent dans l’UFA 10-052. La SFIL a débuté la remise en état de ce réseau routier dans la partie centrale de l’UFA. Elle est actuellement entrain de finir l’exploitation de la deuxième unité forestière d’exploitation (UFE).

2. MÉTHODOLOGIE

2.1. Définition des termes utilisés

Unité de résidence (UR)

L’unité de résidence est considérée ici comme un ensemble de maisons comprenant la ou les maisons du fondateur de la famille, la ou les maisons de ses fils, cousins et autres individus qui sont étroitement liés à cette unité.

Unité familiale (UF)

Toute personne qui habite une maison dont il est le maître, fût-il célibataire, en fait de ce fait une unité familiale. En d’autres termes, si quelqu’un habite une maison dont il administre les destinées, alors cette maison constitue une unité familiale. Par contre, si quelqu’un habite sous un toit géré par une autre personne (père, mère, tante, oncle, etc.), fût-il marié avec enfants en charge, alors il est considéré comme étant sous la responsabilité de l’administrateur de cette maison.

Ménage

Un ménage est une entité sociale de base fondée sur l’unicité résidentielle, l’autonomie dans l’organisation de la production et la gestion des retombées de cette production ainsi que l’existence d’une seule instance légitime de décision par rapport au sujet qui engage la vie d’un groupe.

Résident permanent

Un résident permanent est toute personne qui réside de manière permanente ou annuelle dans le village en y pratiquant des activités socioéconomiques et culturelles tout au long de l’année.

Résident temporaire

Le résident temporaire est toute personne dont le séjour dans le village n’excède pas quelques jours à quelques mois (5 mois maximum) ou une personne étrangère au village mais qui exerce une activité ponctuelle ou qui est affectée pour réaliser cette activité. Sont alors considérés : les élèves en congés, les travailleurs saisonniers et les visiteurs.

Résident potentiel

C'est toute personne qui réside hors du village mais qui est susceptible de revenir s'installer définitivement un jour dans le village. En d'autres termes, ce sont des personnes originaires du village mais qui en résident hors.

2.2. Collecte des données

2.2.1. Recensement

A l'aide d'une fiche de recensement préalablement élaborée, un dénombrement systématique des Baka a été effectué dans tous les hameaux identifiés comme riverains de l'UFA 10052. Il a permis de déterminer les caractéristiques socio-démographiques (effectif des Baka par hameau riverain, taille des ménages, sexe ratio, activités exercées, etc.) des populations autochtones Baka riveraines de la concession. Ces données démographiques ont été fournies dans les différents campements par les chefs de famille.

2.2.2. Entretiens semi directifs

Ils ont été menés auprès des sages ou « kobo » et des chefs de campement ou « mogba » ayant encore des connaissances sur la société traditionnelle Baka. Ces entretiens se sont déroulés dans les hameaux Bélékoubou 1 et 3 et Dongongui et ont porté sur la représentation de l'espace dans la cosmogonie et l'univers socio-culturel Baka. Les informations obtenues dans ces trois hameaux étaient confirmées et complétées par les responsables des autres hameaux. Au total, plusieurs entretiens ont été réalisés, avec respectivement des sages et des chefs de campement. Ils ont permis d'obtenir les données sur la notion d'espace et les modes d'occupation spatiale par les riverains Baka.

2.2.3. Focus group discussion

Après identification des hameaux Baka riverains de l'UFA, des focus group ont été menés avec les populations des ces hameaux. En fonction de la distance entre les hameaux, les populations des hameaux les plus proches (Bélékoubou 1, 2 et 3 ; Touni et Ndembondjo ; Minguiri et Dongongo) ont été jumelées en un focus group. Les autres hameaux (Etom, Dongongui, Kobi et Ngotto) ont été pris séparément, du fait de la distance qui les sépare. L'objet des ces focus group était d'amener les populations Baka à :

- identifier leurs HVC, les menaces et préconiser des mesures de sécurisation ;
- déterminer les effets négatifs de l'exploitation forestière sur leur mode de vie et proposer les solutions pour minimiser ces impacts.

2.2.4. Cartographie sociale participative

Elle s'est déroulée en deux étapes :

- la première étape au niveau des hameaux consistait à expliquer aux populations Baka l'importance de cet outil dans la cogestion des ressources naturelles et à simuler une carte des points à relever ;
- la deuxième étape a consisté à désigner les guides dans les différentes communautés pour conduire le stagiaire en forêt lors du relevé des coordonnées GPS des espaces ressources et sites importants.

2.3. Analyse des données

Après le pré dépouillement manuel, les données qualitatives et quantitatives ont été encodées puis analysées suivant les techniques de la statistique descriptive en utilisant le logiciel Excel.

Les données de cartographie quant à elles ont été encodées et géo référencées dans le système d'information géographique. Les cartes ont été produites à l'aide du logiciel Arcview 3.2a.

2.4. Présentation du document

En dehors de l'introduction, de la méthodologie et de la conclusion, ce document s'articule autour de quatre principales parties. La première partie présente les caractéristiques démographiques et sociales des hameaux Baka riverains de l'UFA 10052, la deuxième partie aborde les modes d'occupation spatiale des Baka, la troisième s'intéresse aux hautes valeurs pour la conservation, aux menaces et les mesures de protection préconisées par les Baka, la quatrième et dernière partie traite des impacts négatifs de l'exploitation forestière sur les populations riverains Baka et les solutions proposées pour atténuer ces impacts.

3. CARACTERISTIQUES HUMAINES DES BAKA RIVERAINS DE L'UFA 10052

La compréhension du rapport de l'homme à la nature a pour préalable la connaissance des personnes qui s'y trouvent. En d'autres termes, l'on ne peut appréhender le milieu physique indépendamment de la présence humaine ou des actions qui y sont exercées par l'homme. Le milieu physique ici concerné est l'UFA 10052, qui sert de cadre de vie à des populations semi-nomades Baka qui y exercent des activités spécifiques, ont une histoire, une organisation socio-politique et économiques sur lesquelles il convient de porter une attention particulière. Autrement dit, procéder à la description des caractéristiques humaines des Baka installés à l'intérieur et autour de l'UFA 10052 est l'objet de cette partie. Elle s'articule en cinq points : la présentation des caractéristiques démographiques, les mouvements migratoires, l'organisation socio-politique et culturelle, la description des activités économiques et des infrastructures sociales.

3.1. Caractéristiques démographiques

Suite à la séance de travail effectué les 23 et 24 octobre 2009 par les autorités des arrondissements de Mbang et de Ndélélé, et les responsables de la SFIL et de la GRUMCAM une clarification a été apportée sur le statut de riveraineté des villages et hameaux des UFA 10051 et 10052. Ainsi, l'UFA 10052 est désormais riveraine à 11 hameaux Baka, tous relevant du ressort territoriale de l'arrondissement de Ndélélé. D'après les données du recensement obtenues au cours de cette étude, l'effectif des Baka par hameau est réparti dans le tableau ci-après.

Tableau 1 : Effectif des Baka riverains de l'UFA 10052 par hameau

Hameaux	Effectif de la population
Bélékoubou 1	30
Bélékoubou 2	41
Bélékoubou 3	16
Dongongo	51
Dongongui	41
Etom	12
Kobi	47
Minguiri	26
Ndembondjo	7
Ngotto	49
Touni	23
Total	343

Source : Nos enquêtes

Il apparaît au regard de ce tableau que l'effectif des Baka riverains de la concession 1058 est relativement faible et varie d'un hameau à un autre. Dongongo est le hameau le plus peuplé (51 habitants), suivi de Ngotto(49), de Kobi(47), de Bélékoubou 2(41) et de Dongongui(41). Les hameaux Ndembondjo, Etom et Bélékoubou 3 sont faiblement peuplés, avec respectivement 7, 12 et 16 âmes. Selon les données du recensement présentées dans ce tableau, l'effectif des Baka riverains de la concession est estimé à 343 âmes. Cet effectif dénote une croissance de la population assez faible chez les Baka, dont la charge

démographique est loin de constituer une menace en matière d'aménagement de l'UFA et de conservation des ressources naturelles.

3.1.1. Structure de la population par sexe

Le tableau 2 ci-dessous fournit les données qualitatives sur la structure de la population par sexe dans les hameaux enquêtés :

Tableau 2 : Répartition de la population par sexe

Hameaux	Hommes		Femmes	
	Effectifs	Valeur relative (%)	Effectifs	Valeur relative (%)
Bélékoubou 1	15	50	15	50
Bélékoubou 2	22	53,7	19	46,3
Bélékoubou 3	7	43,8	9	56,2
Dongongo	27	52,9	24	47,1
Dongongui	23	56,1	18	43,9
Etom	7	58,3	5	41,7
Kobi	22	46,9	25	53,1
Minguiri	18	69,2	8	30,8
Ndembondjo	2	28,6	5	71,4
Ngotto	22	44,9	27	55,1
Touni	10	43,5	13	56,5
Total	175	51	168	49

Source : Nos enquêtes

D'après la distribution statistique de ce tableau, les hommes sont numériquement plus supérieurs que les femmes. Le sexe ratio est de 51% d'hommes contre 49% de femmes.

3.1.2. Structure de la population par tranche d'âge

Le troisième tableau ci-après présente la structure de la population Baka riveraine de la concession par tranche d'âge :

Tableau 3 : Répartition de la population par tranche d'âge

Tranches d'âge	Effectifs	
	Valeur absolue	Valeur relative (%)
0-5 ans	60	17,5
5-10 ans	54	15,7
10-15 ans	25	7,3
15-20 ans	42	12,2
20-25 ans	40	11,7
25-30 ans	51	14,8
30-35 ans	14	4,1
35-40 ans	20	5,8
40-45 ans	13	3,8
45-50 ans	12	3,5
50-55 ans	4	1,2
55-60 ans	1	0,3
60-65 ans	2	0,6
65-70 ans	5	1,5
Total	343	100

Source : Nos enquêtes

La répartition de la population par tranche d'âge présente une population très jeune, avec une supériorité numérique des tranches de 0 à 5 ans et de 5 à 10 ans. Ce qui induit la présence d'une forte proportion des enfants en âge préscolaire et scolaire et une demande en infrastructures éducatives. Les tranches de 15-20, 20-25 et 25-30 ont également une forte proportion, avec un effectif cumulé de 38,7%. Cette forte représentativité traduit potentiellement une grande disponibilité de main-d'œuvre. Par ailleurs, la faible proportion des personnes de 50 ans et plus, avec un effectif cumulé de 3,6% dénote une faible espérance de vie, conséquence sans doute des conditions de vie inconfortables. Toute cette population semi-nomade est constituée de différents clans ou lignage(Yé), répartie dans le tableau suivant :

Tableau 4 : Répartition de la population par lignage (Yé)

Lignages	Effectifs	
	Effectifs	Valeur relative(%)
Yé bombi	2	0,6
Yé bossila	13	3,8
Yé gboko	12	3,4
Yé kpotolo	31	9
Yé likemba	50	14,6
Yé mambe	1	0,3
Yé mombito	48	14
Yé ndjembe	48	14
Yé ndonga	34	10
Yé ndongo	32	9,3
Yé ndoumou	2	0,6
Yé silo	40	11,7
Yé wala	28	8,1
Yé yandji	2	0,6
Total	343	100

Source : Nos enquêtes

Au regard des données du tableau ci-dessus, les Yé likemba, les Yé mombito et les Yé ndjembe sont les lignages les plus représentés dans le massif, avec 14,6% pour le premier et 14% pour les deux derniers. Les Yé ndoumou, les Yé yandji et les Yé mambe sont les moins représentés, soit 0,6 pour les deux premiers et 0,3 % pour les deuxièmes.

Il convient de noter que dans la société Baka, le clan (Yé) et le lignage (Lalalé) se confondent. Les Baka appartenant à des lignages différents cohabitent dans un même hameau. C'est dire que dans un même hameau, on retrouve des Baka issus des lignages distincts. Ils sont unis entre eux par des liens matrimoniaux et de consanguinité.

3.1.3. Statut de résidence et mouvements migratoires

Le tableau 5 ci-dessous présente le statut des résidents dans la zone d'étude :

Permanent	(%)	Temporaire	(%)	Potentiel	(%)
327	95,3	9	2,6	7	2,1

Source : Nos enquêtes

Dans la zone d'étude, 95,3% de personnes enquêtées sont des résidents permanents. Les personnes en situation de résidence temporaire ou occasionnelle, de résidence potentielle et de migrant de retour sont très peu nombreuses, avec respectivement 2,6 et 2,1%. Ce qui, probablement est révélateur d'une faible migration. Toutefois, cette stabilité relative ou sédentarisation est un phénomène nouveau chez les Baka, du fait qu'ils étaient jadis des nomades. Cette situation de nomadisme s'observe encore quelque peu chez ces derniers, car l'exercice de leur activité de subsistance (cueillette, chasse, pêche, ramassage...) les pousse souvent à effectuer des séjours prolongés dans la forêt. C'est pourquoi au lieu de peuple nomade, ils sont de plus en plus désignés de nos jours par « population semi-nomade ».

3.1.4. Taille du ménage

Au cours des opérations de collecte des données, nous avons dénombré 89 ménages ou unités familiales, regroupés en 57 unités de résidence. Chaque unité familiale compte entre 2 et 6 personnes, et chaque unité de résidence abrite de 2 à 3 ménages. Tout cet ensemble est réparti dans le tableau ci-dessus

Tableau 6 : Répartition de la population par unité familiale et par unité de résidence

Hameau	Unité familiale	Unité de résidence
Bélékoubou 1	5	5
Bélékoubou 2	12	8
Bélékoubou 3	3	3
Dongongo	18	4
Dongongui	8	5
Etom	4	4
Kobi	9	8
Minguiri	8	6
Ndembondjo	1	1
Ngotto	14	6
Touni	7	7
Total	89	57

Source : Nos enquêtes

Dans les hameaux Bélékoubou 1, Bélékoubou 3, Etom, Ndembondjo et Touni, le nombre d'unité familiale ou ménage est égal à celui des unités de résidence. Ce qui pourrait traduire un certain rapprochement entre les familles. Par contre, ces proportions diffèrent des hameaux Bélékoubou 2, Dongongo, Dongongui, Kobi, Minguiri et Ngotto et peuvent signifier une dispersion entre les familles. Les cas de Dongongo et de Ngotto sont les plus marquants, avec 18 ménages pour 4 unités de résidence et 14 unités familiales pour 6 unités de résidence ; c'est dire qu'ici les familles semblent plus soudées entre elles que dans les autres campements.

3.1.5. Descriptif de l'habitat

La sédentarisation est un phénomène de plus en plus observé chez les Baka. Elle entraîne des mutations dont les effets sont perceptibles sur leur mode de vie et sur l'habitat. Avec la sédentarisation, les Baka adoptent progressivement un modèle nouveau d'habitat, qui est la case, au détriment du « mongoulou ». Forme d'habitat précaire qui répondait beaucoup plus aux exigences du nomadisme, il devient difficile d'en trouver actuellement dans les hameaux, à l'exception de Minguiri, où toutes les 6 unités de résidence dénombrées sont des

« mongoulou ». Les femmes assurent davantage leur construction dans les campements saisonniers en forêt. La case, expression de la sédentarité et de l'accès à la modernité se différencie du « mongoulou » par l'architecture et la qualité des matériaux de construction. Le « mongoulou » est une hutte circulaire faite des feuilles de « marantaceae » ou ngongo, tandis que la case est calquée sous le modèle bantou. Elle se présente sous une forme rectangulaire, avec des murs en terre battue. Ces murs sont aussi parfois constitués d'écorce de l'arbre « gbando », ou encore de nattes de raphia. La toiture est également faite de raphia tissé. C'est dire qu'en dehors de la terre battue, les Baka prélèvent essentiellement leurs matériaux de construction dans la forêt ; ce qui traduit leur degré de dépendance vis-à-vis des ressources forestières. La photo ci-contre est un exemple de case.



Photo 1 : un modèle de case dans le hameau Bélékoubou 1

Cependant, dans certains hameaux à l'instar de Bélékoubou 2, Bélékoubou 3, Etom et Ngotto, on trouve quelques maisons construites en planches, avec des toitures en tôles.

Au total, nous avons dénombré 6 maisons en planches, 8 « mongoulou », 20 maisons en terre battue et 23 maisons en nattes de raphia. De manière générale, les cases des Baka ont des dimensions réduites et sont très compartimentées. La plus grande pièce de la case sert habituellement de cuisine et se trouve à la façade principale. Les autres, plus petites, constituent des chambres à coucher. Ces cases abritent une à quatre unités familiales, parfois réparties en famille nucléaire, famille élargie et des visiteurs d'une durée plus ou moins longue.

3.2. Organisation socio-politique et culturelle des Baka

Sur le plan social, la société Baka a une structure clanique. Elle est subdivisée en clans ou « Yé », répartis en lignages ou « Lalalé », et composés de familles ou « ndayo ». Etant donné que dans la société Baka le clan et le lignage se confondent, le Baka socialement s'identifie par rapport à l'un ou à l'autre. Mais le clan ou le lignage ne détermine pas l'appartenance à un territoire donné ; d'où le caractère très composite (présence de plusieurs lignages dans un même hameau) du hameau. La cohabitation des lignages différents dans le même hameau s'explique par le caractère « virilocale » et « uxoricale » de la résidence chez les Baka. Pour

le Baka, les membres du ménage peuvent résider définitivement soit chez le mari, soit chez l'épouse, sans que cela ne porte préjudice au groupe. Nous avons observé ces deux cas de figure dans les différents campements étudiés. A Dongongo et à Ngotto par exemple, les chefs de ménages sont à majorité installés dans les familles de leurs épouses. Le système de dot pratiqué est un élément d'explication de cette situation. Ici, la dot consiste pour l'essentiel en la prestation (offre des services de chasse, de cueillette, de la main d'œuvre...) du futur gendre dans sa belle-famille ; ce qui favorise souvent l'installation définitive de ce dernier chez son épouse. Par ailleurs, la parenté chez les Baka est de type classificatoire. Les consanguins se reconnaissent parents, tant du côté paternel que du côté maternel, mais la filiation demeure patrilinéaire. L'exogamie clanique est de rigueur car il n'existe pas de lien matrimonial entre des personnes issues du même clan ou lignage.

Sur le plan politique, la société traditionnelle Baka repose sur une organisation égalitaire. Toutefois, il existe au sein du groupe des personnes ayant des rôles et des statuts vis-à-vis de la communauté. Ces personnes ont, de par leur compétence pour certaines activités des devoirs et des responsabilités envers la communauté ; d'où le respect qui leur est dû. Il s'agit de façon hiérarchique du :

- « kobo » qui est le plus âgé, le plus sage et le conseiller du groupe ;
- « tuna » ou grand chasseur d'éléphant ;
- « moyeli » ou gardienne de la chance ; c'est une femme âgée, apparentée à la lignée du « kobo » et qui joue le rôle de meneuse dans la société secrète féminine appelée « yeli » ;
- devin ;
- « nganga » ou guérisseur ;
- « wakolo » désigne la personne qui rappelle la volonté de Dieu dans la communauté ;
- « wamoé » désigne celui qui dévoile les secrets même les plus intimes du groupe ;
- « mogba » ou le chef de campement.

Cette structure hiérarchique est de moins en moins encore observée chez les Baka riverains de l'UFA 10052. L'avènement du christianisme et de l'exploitation forestière industrielle a entraîné une déstructuration de l'organisation politique de la société traditionnelle Baka. L'organisation politique désormais repose davantage autour du « mogba ». Tous les hameaux enquêtés ont à leur tête un « mogba » ou chef de campement. Il est choisi pour ses qualités et ses facilités à mener le groupe. Il a un titre symbolique et sa fonction est plus tournée vers l'extérieur. Il est chargé d'informer la population des nouvelles et des décisions qui émanent du chef de village bantou. En cas de litige entre un Baka et un Bantou, il plaide au niveau du chef de village bantou. Il est sous l'autorité de ce dernier.

Les hameaux Baka ne bénéficient pas encore d'un statut de reconnaissance officielle par l'administration territoriale. Ainsi, chaque hameau Baka est rattaché au village bantou le plus proche ; d'où la dépendance hiérarchique du chef de campement Baka vis-à-vis de la chefferie de 3^e degré la plus proche du campement. Les hameaux Bélékoubou 1, 2 et 3 sont sur le plan

administratif rattachés à la chefferie de Békaré, les hameaux Touni, Ndembondjo, Etom, Dongongui et Minguiri sont rattachés à la chefferie de Mindourou, et ceux de Dongongo, Kobi et Ngotto sont rattachés aux chefferies respectives par lesquelles ils sont désignés.

Sur le plan culturel et religieux, le Baka ne rompt pas totalement avec la nature. Il voue à cet effet un culte au grand esprit résidant dans la forêt profonde. La cosmogonie Baka attribut l'univers visible et invisible à « Komba ». Par cosmogonie Baka, il faut entendre la manière dont l'univers fut établi selon la conception des Baka. Komba est le point de départ de toute chose, il désigne l'être suprême de l'univers chez les Baka, dont Dieu. Selon cette conception, tous les Baka ont été engendrés dans la forêt et y ont vécu pendant longtemps. Suite à ces représentations, nous pouvons comprendre l'attachement du Baka à son milieu d'origine qui est la forêt. Toute sa vie y est orientée et elle comprend une dimension sacrée indéniable car c'est le refuge de Komba. Par ailleurs, l'univers culturel Baka est composé d'un ensemble de rites ayant pour eux une valeur symbolique et identitaire important. Ces rites, par ordre d'importance sont classés de la manière suivante :

-Le « Jengui » ; ce rite revêt une importance significative dans l'univers culturel Baka. Il s'agit d'un culte rendu au grand esprit de la forêt. Il « *est régulièrement pratiqué chaque fois que toutes les conditions sont réunies (abondance des vivres et des produits de la forêt, de boisson, etc.) en fin d'année c'est-à-dire entre le mois d'octobre et de décembre* »⁴(CEFAID). Le Jengui est à la fois un rite d'initiation exclusivement masculin et l'incarnation de la divinité. Il constitue le point de liaison entre le visible et l'invisible et permet aux Baka de « *pouvoir se ressourcer et de recevoir les bénédictions. Il est annonciateur des évènements heureux et malheureux (abondance des récoltes, pestes, etc.)* ».⁵

-Le « mekondi » ; il est pratiqué lors des retraites en forêt. Ce rite accomplit une double fonction curative et préventive car Il permet de soigner les maladies et de les prévenir. Il a également pour fonction de « *rendre la chasse fructueuse lors des pénuries alimentaires. Il s'exerce pendant la période comprise entre mars et juillet* »⁶.

-Le « mbouamboua » ; ce rite est pratiqué pour rendre la chasse ou la pêche fructueuse. Il est accompli pour que les pêcheurs et les chasseurs aient en abondance les produits de ces activités à leur retour de la forêt. Il est souvent pratiqué entre mars et juillet.

-Le « béka » ; encore appelé rite de la circoncision, il ne peut se tenir qu' « *à condition que soient rassemblés au moins cinq petits garçons* »⁷. Il peut être accompli à tout moment de l'année.

Chaque rite et cérémonie Baka s'accompagne d'un chant et d'un pas de danse de circonstance. L'univers culturel Baka est donc, de ce fait riche en danses et en musiques vocales ; d'où l'importance du chant polyphonique dans la culture de ces chasseurs-cueilleurs. Toutefois, avec la conversion de certains Baka de la zone d'étude au christianisme notamment le catholicisme, la plupart de ces rites sont en voie de disparition; seul le rite du Jengui résiste

⁴ CEFAID(2007) : Elaboration d'une carte participative sur les espaces ressources des Baka et négociation des actions sociales spécifiques en faveur de ces populations, WWF-CARPO/WWF-JENGUI/GDC, P.10.

⁵ Idem, P.11.

⁶ Idem, P.11.

⁷ CEFAID, op.cit, P.11.

encore à cette influence du catholicisme, car il est encore pratiqué dans presque tous les hameaux enquêtés, à l'exception de Dongongo, Kobi et Ngotto où les répondants nous ont affirmés ne pas le pratiquer.

3.3. Activités économiques des Baka

Cette section présente les principales caractéristiques économiques des semi-nomades riverains du l'UFA 10052. La mise en exploitation de ce massif forestier a contraint les Baka à s'installer le long des pistes et voies carrossables. Ce processus de sédentarisation, encouragé par les pouvoirs publics est également lié à l'influence de l'évangélisation menée auprès de ces populations autochtones par les missionnaires catholiques. Avec la sédentarisation, les Baka vont, sur le plan économique passer d'une économie de ponction à une économie de production. L'économie de ponction renvoie à une économie essentiellement basée sur les activités de chasse et de cueillette ; elle répond à cet effet aux exigences du nomadisme, autrefois reconnu chez les Baka. L'économie de production quant à elle est basée sur les notions d'accumulation, de profit et de propriété ; elle obéit aux logiques de la sédentarisation. Ainsi, la vie économique des semi-nomades est désormais marquée à la fois par des activités jadis traditionnelles (chasse, cueillette...) et les pratiques agricoles, conséquence de la sédentarisation.

3.3.1. Agriculture

L'agriculture est une activité relativement récente chez les peuples autochtones Baka. Elle fait suite à la mise en exploitation de la forêt, qui par le passé constituait leur milieu de vie par excellence. Dans la cosmogonie Baka, la forêt est un don naturel, gracieusement offerte par Komba. D'après cette conception, les produits issus de l'agriculture vivrière sont des produits domestiqués, contrairement à l'igname sauvage qui est produit naturel de la forêt et un don de Komba. Mais l'exploitation forestière et la sédentarisation obligent les Baka à s'intéresser à l'agriculture. L'agriculture constitue donc pour ces anciens nomades une contrainte sociale. Elle obéit davantage aux exigences de subsistance qu'à des logiques de rente. Les hommes procèdent au défrichage des parcelles destinées à la culture des produits par les femmes. Les principaux produits cultivés sont la banane-plantain, le macobo, le manioc et la patate douce. Mais des quantités très faibles sont parfois commercialisées pour l'approvisionnement en produits de première nécessité. Dans tous les hameaux Baka localisés autour et à l'intérieur de l'UFA 10052 ayant fait l'objet de cette étude, certains semi-nomades enquêtés disposent aux alentours et à l'intérieur du massif des champs agricoles. Il s'agit des champs de cultures vivrières car nous n'avons pas rencontré au cours des opérations de collecte des données des champs de culture de rente appartenant aux Baka. Cela traduit le faible engouement qu'ils manifestent pour l'agriculture de rente. Les champs Baka sont moins vastes que ceux de leurs voisins Bantou. La faible culture d'accumulation des Baka et le manque crucial d'outils de travail sont certainement des raisons qui expliquent les étendues réduites de leurs champs.

Ainsi, l'usage des terres pour l'agriculture et dans une moindre mesure la commercialisation des produits qui en résultent favorisent l'intégration des Baka à une économie monétaire. Cette insertion à une nouvelle économie entraîne aussi l'appropriation de la rente foncière. L'adoption de l'agriculture pose de nouvelles exigences auxquelles le nouveau paysan Baka doit désormais s'adapter. Il doit se soumettre au rythme et au cycle de la production agricole,

se frayer un espace de culture, s'approprier des nouveaux outils et méthodes de production et faire preuve de patience dans l'attente des fruits de son labeur.

3.3.2. Pêche

La pêche est une activité également pratiquée par les semi-nomades. Elle s'effectue exclusivement dans les petits cours d'eau qui arrosent la zone de l'UFA. Elle est généralement pratiquée en saison sèche et constitue une autre source de protéines animales pour les Baka. Les techniques usuelles sont la ligne, l'hameçon et le filet par les hommes et la nasse et le barrage des cours d'eau par les femmes. Les principales espèces capturées sont les silures, les carpes, les crevettes et les crabes. Ces produits sont essentiellement destinés à l'auto-consommation.

3.3.3. Chasse

La chasse est l'activité millénaire des Baka. Elle est pratiquée à l'intérieur de la concession, dans le cadre de l'exercice du droit d'usage reconnu à ces peuples autochtones et aux Bantou. Les Baka riverains de la zone d'étude chassent essentiellement pour la subsistance. Les techniques utilisées sont le piégeage et les chiens pour la capture des céphalophes et rongeurs, la lance pour les gros gibiers (buffle) et les fusils pour les grimpeurs (singe). Ces différentes techniques sont contre-indiquées, car l'utilisation du câble d'acier et de la lance est interdite par la loi forestière. Certes l'usage des fusils de chasse n'est pas fréquent chez les Baka, mais nous l'avons observé au cours des enquêtes, notamment chez ceux de Kobi et de Ngotto. Ne disposant pas des moyens pour se procurer un fusil de fabrication artisanale, certains semi-nomades de ces hameaux obtiennent en location ces armes à feu auprès de leurs voisins Bantous. La durée de location varie entre 2 semaines et 1 mois, et la contrepartie est le partage du butin de chasse ramené au terme du contrat. Cette pratique ne va pas sans engendrer les conflits entre les deux parties car elle est émaillée de ruse, duperie, supercherie, méfiance et partage inéquitable. Par ailleurs, ces techniques et pratiques de chasse qui sont de nature à favoriser le braconnage sont renforcées par l'ouverture des pistes d'exploitation dont ces derniers se servent parfois pour évoluer dans les profondeurs de la forêt.

3.3.4. Cueillette

La cueillette est une activité importante pour les peuples autochtones. Elle est l'activité qui occupe plus de 85% des Baka riverains du massif forestier ici étudié. C'est la source de subsistance la plus importante qu'ils obtiennent de la forêt. Elle consiste au prélèvement de la ressource ligneuse et non ligneuse (feuille, fruit, écorce, graine, tige, sève,...) à des fins alimentaires, médicinales, artisanales, pour le chauffage et la construction de l'habitat. Le « koko » (*Gnetum africanum*), encore appelé salade sauvage par les chasseurs-cueilleurs est le produit forestier non ligneux (PFNL) le plus prélevé dans l'espace forestier mis en exploitation. L'habileté des Baka à l'exercice de cette activité suscite les déplacements des Bantou et de certains revendeurs dans les hameaux pour acheter ce produit à des coûts dérisoires (50 à 75 frs le paquet, qui est revendu à 100 ou 200 frs selon la destination). Une importante quantité de « koko » prélevée par les semi-nomades est destinée à la commercialisation. Les revenus issus de la vente de cette ressource non ligneuse leur permettent d'acheter du sel, du savon, du pétrole, des ustensiles de cuisine, etc. D'autres produits comme les chenilles, les champignons, le miel, les ignames sauvages (sapa), riches

en éléments nutritifs sont également des produits prélevés dans la forêt par ces communautés autochtones Baka.

L'exercice de ces activités favorise les déplacements et les séjours prolongés des Baka dans l'UFA, où ils y bâtissent des campements saisonniers leur servant d'abri. Les Baka de Minguiri nous ont déclaré par exemple qu'ils ne sortiront en forêt qu'à l'approche des fêtes de fin d'année. Par contre ceux de Dongongo et Ngotto sortent habituellement le mercredi et le vendredi soir, pour commercialiser le coco dans les marchés de ces deux villages qui ont respectivement lieu le jeudi et le samedi de chaque semaine.

Au demeurant, l'agriculture, la pêche, la chasse et la cueillette sont les principales activités économiques des peuples autochtones riverains de la concession 1058. Ces activités qui se déroulent toutes en forêt traduisent l'importance de cet écosystème pour le Baka. Toutefois, nous avons au cours des opérations de dénombrement recensé deux Baka respectivement employés comme gardien à la GRUMCAM et à la SFIL et un troisième, enseignant et Directeur du centre d'éducation de base (CEB) de Kobi. Par ailleurs, deux anciens employés des sociétés d'exploitation forestière suscitées ont été dénombrés au sein de cette population. Ce qui pourrait dans une certaine mesure traduire l'existence et la disponibilité d'une main d'œuvre que l'une ou l'autre entreprise gagnerait à capitaliser.

3.4. Infrastructures sociales

L'accès aux infrastructures reste une gageure pour l'ensemble des Baka enquêtés. Aucun des 11 hameaux couverts par l'étude ne dispose d'un point d'eau aménagé. Les Baka ici concernés s'approvisionnent en eau potable dans les sources et cours d'eau les plus proches du hameau. Ce qui ne les met pas à l'abri de certaines maladies hydriques. Pour ce qui est de l'électricité, le moyen d'éclairage généralement utilisé dans les ménages est la lampe tempête pour les uns et le feu de bois pour les autres.

Sur le plan éducatif, l'ensemble de la zone est couverte par quatre centres d'éducation de base (CEB) dont trois sont fonctionnels (Bélékoubou 2, Kobi et Ngotto) et un non fonctionnel (Etom). Le centre de Bélékoubou 2 est une salle de classe construite en planches et tôles ; alors que ceux de Kobi et Ngotto sont des bâtiments de deux salles de classes chacun, construits en briques crépis-peint et tôles. Les CEB sont des centres préscolaires qui préparent les enfants Baka à affronter psychologiquement et intellectuellement l'école publique. Ils ont été créés dans le cadre du projet AAPPEC (Association pour l'Auto promotion des Populations de l'Est Cameroun), financé par les missionnaires catholiques. En dehors de la scolarisation, les autres secteurs d'activités de ce projet étaient l'évangélisation, la santé, l'encadrement de la femme et l'agriculture. C'est ce qui explique l'influence du catholicisme sur les Baka de la zone d'étude, notamment ceux qui vivent dans les différents hameaux abritant les CEB. Bien qu'ils aient été créés pour promouvoir la scolarisation des enfants Baka, ces centres ont des effectifs d'élève relativement faible, soit respectivement 5 élèves à Bélékoubou 2, 15 à Ngotto et 41 à Kobi (le CEB de Kobi comprend deux sections : « ora » 1 et « ora » 2). Les élèves de Bélékoubou 2 sont tous les Baka ; les CEB de Kobi et de Ngotto ont des effectifs mixtes à savoir les enfants Baka et les enfants Bantou. C'est ce qui explique la différence des effectifs avec le CEB de Bélékoubou 2. Le centre de Ngotto est

tenu par une animatrice Bantou, celui de Bélékoubou 2 par un animateur Bantou et celui de Kobi par un Baka qui en est le Directeur et un Bantou, son assistant.

Sur le plan sanitaire, l'accès aux soins et services de santé moderne reste encore très difficile pour les Baka enquêtés. En dehors de Ngotto où le centre de santé du village est plus ou moins proche du campement (5 km), les autres hameaux de la zone de l'UFA sont éloignés des centres de santé. A titre d'illustration, le dispensaire de Mindourou est situé à 7 km de Bélékoubou 1, 9 km de Bélékoubou 2 et 13 km de Bélékoubou 3. Certes la SFIL a mis en place des mesures visant à inciter les Baka à la médecine moderne, notamment leur accès gratuit aux médicaments et aux soins de son infirmerie. Mais la distance qui sépare les hameaux Baka de cette infirmerie constitue un des obstacles majeurs à l'effectivité de ces mesures. A cela il faut ajouter l'engouement que les Baka ont toujours manifesté pour la médecine traditionnelle, du fait de leur connaissance de la pharmacopée.

Sur le plan de la communication, quelques uns disposent des postes récepteurs radios qui leur permettent de façon sporadique de suivre la musique et dans quelques cas rares de s'informer.

En somme, la présentation des caractéristiques humaines des Baka riverains de l'UFA 10052 permet de situer le contexte démographique et socio-économique de ces peuples de la forêt. Elle permet également de cerner la singularité de ceux localisés à l'intérieur et autour de cette concession et sert de préalable à la compréhension du mode d'occupation de l'espace.

4. MODE D'OCCUPATION DE L'ESPACE PAR LES BAKA INSTALLES A L'INTERIEUR ET AUTOUR DE L'UFA 10 052

La présentation des caractéristiques démographiques, de l'organisation socio-politique, culturelle et économique ayant fait l'objet de la première partie permet de cerner les aspects humains, la vie politique, économique et socio-culturelle des populations semi-nomades riveraines de l'UFA 10052. Elle sert de préalable à la compréhension du mode d'occupation de cet espace forestier par les Baka. Cerner les logiques de l'occupation spatiale de ces populations autochtones Baka est l'objet de cette partie. Elle s'articule en deux points à savoir la conception de l'espace forestier, les formes d'appropriation de l'espace et les différents usages de la forêt par les Baka

4.1. Notion d'espace chez les Baka

Il s'agit dans cette section de présenter la conception de l'espace, voire du milieu forestier par les semi-nomades. Car la représentation que le Baka a vis-à-vis de l'espace détermine, oriente et influence la manière de l'occuper et les usages qu'il en fait. Autrement dit pour appréhender l'occupation de l'espace forestier et les fonctions de cet écosystème pour les chasseurs-cueilleurs, il importe de savoir ce que représente la notion d'espace dans l'imaginaire collectif Baka.

Les Baka ont une double conception de l'espace. Le haut, qui s'oppose au bas renvoie à une approche verticale de l'espace. Le lointain, opposé au proche renvoie à une vision horizontale de l'espace⁸. Dans la première approche qui attribue un sens vertical à l'espace, le haut, symbolisé par le ciel est peu pris en compte par les Baka. Par contre, ils accordent une grande valeur au bas, car c'est là où s'organise et se structure leur cadre de vie. La deuxième acception qui traduit le rapport à l'horizontalité est encore plus significative dans ce système socio-spatial Baka. Le proche ici désigne l'espace d'habitation, c'est-à-dire là où se localise le campement du village ou « gba », alors que le lointain renvoie à l'espace compris entre le premier point d'exercice de leurs activités et les confins de la forêt, matérialisés par les limites de leurs espaces ressources. Dans cet intervalle sont juxtaposés des lieux différents les uns des autres par leurs fonctions sociales et culturelles.

Au regard de cette conception, la notion d'espace revêt une importance significative dans l'univers social Baka. Elle représente un système, dont toutes les composantes (site d'activités socio-économiques et culturelles, cadre de vie) constituent des entités indissociables et interdépendantes. L'espace, matérialisé ici par l'UFA 10052 autour et à l'intérieur de laquelle sont localisés les semi-nomades Baka représente pour eux un abri sécuritaire, un lieu de confort et de bonheur. Il relève à la fois du profane et du sacré. L'aspect profane renvoie aussi bien au cadre de vie qu'aux différents sites d'activités de subsistance. Tout le monde peut y accéder, sans aucune restriction. La dimension sacrée représente les lieux de rites ; c'est également le lieu où résident « komba » et ses esprits. Seuls les initiés peuvent y

⁸ Entretien avec Ndjombo Pécos du campement Bélékoubou 1

accéder facilement. Ce système de représentation spatiale détermine la manière dont les Baka organisent et occupent le massif forestier ici étudié.

4.2. Formes d'occupation de l'espace forestier par les Baka

Les Baka organisent et structurent leur finage en deux entités à savoir l'espace résidentiel d'une part et l'espace ressource et autres sites culturels d'autre part. L'occupation de l'espace diffère d'un site à un autre.

4.2.1. Milieu forestier comme espace résidentiel

Pour ce qui est de l'espace résidentiel les Baka de la zone d'étude distinguent le campement structuré de la forêt du campement du village.

4.2.1.1. Le campement structuré de la forêt

Le campement saisonnier de la forêt se présente de manière générale sous la forme d'un demi-cercle ouvert au niveau de la lisière de la forêt. Il est constitué de maisons en huttes de feuillage ou de raphia tissé. Ces maisons leur servent d'abri lors des activités qui nécessitent un séjour prolongé en forêt (chasse, cueillette, pêche). Ces campements sont disséminés à l'intérieur de l'UFA. Ils sont de manière générale localisés à proximité des cours d'eau dont ils portent les noms. C'est le cas par exemple des campements saisonniers Nguendila, Kokolombo, Mendjoka, Ndembe, Ngwangwa, qui sont des espaces saisonniers d'habitation aménagés par les Baka à l'intérieur du massif.



Photo 2 : une case du Campement saisonnier Nguendila

D'autres campements saisonniers à l'instar de Medjina, Djoué, Bongoué, GBakapi ont aussi été identifiés à l'intérieur de l'UFA. Le choix de l'emplacement du campement de brousse est fonction de la disponibilité de la ressource (faunique, forestière, ligneuse et non ligneuse) et de la proximité du cours d'eau. L'occupation du campement saisonnier de la forêt se fait sous une forme semi-circulaire. La disposition des cases et/ou des huttes est fonction de la

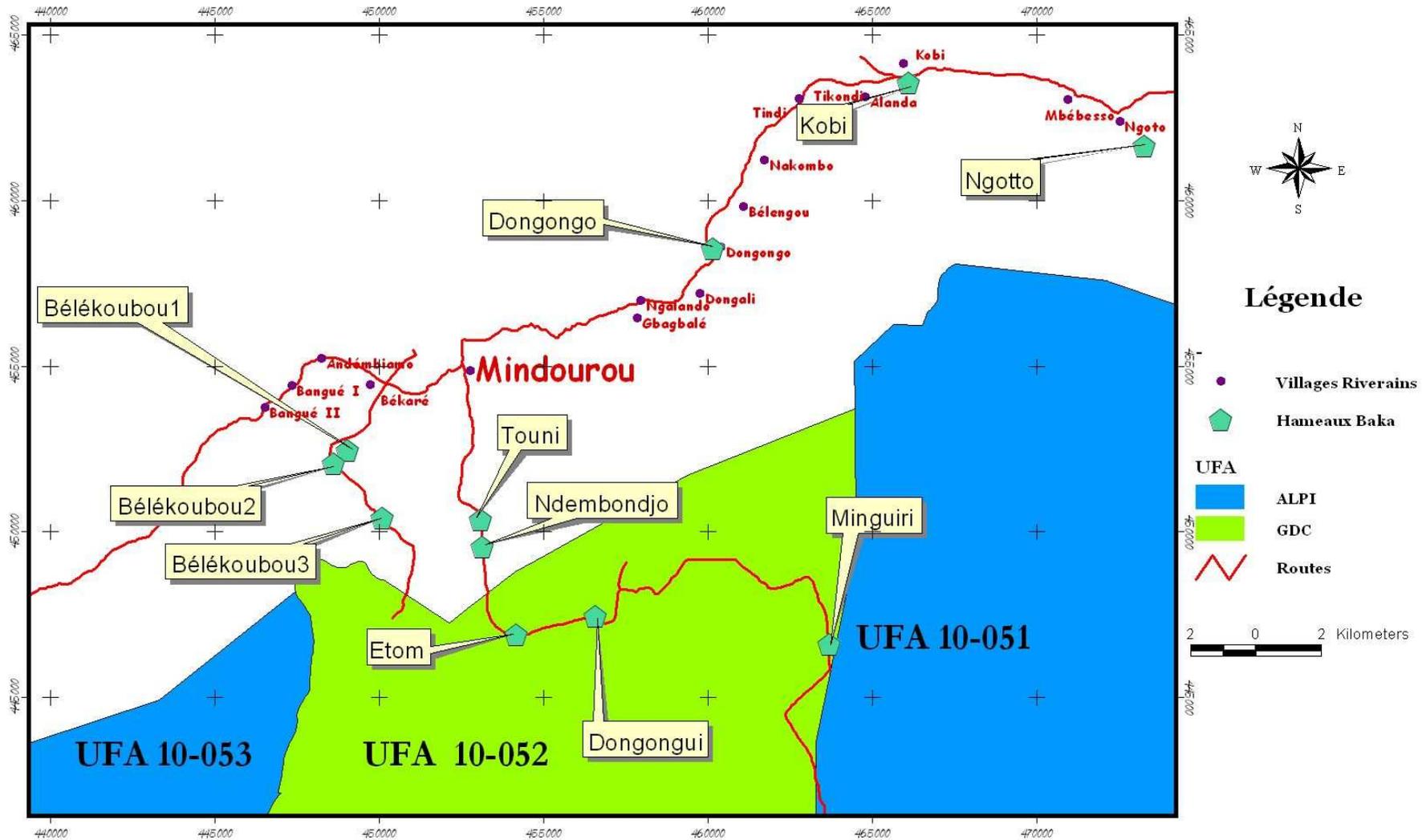
catégorie et de la position sociales dans le groupe. La case du « mogba » ou chef occupe la façade, l'entrée principale du campement. Les autres cases et/ou huttes sont localisées vers le centre à l'exception de celles des gendres, qui se trouvent hors du cercle, derrière celles des beaux-parents et s'ouvrent vers la forêt. L'habitat dans les campements saisonniers est pour la plupart constitué des huttes en feuilles ; on y trouve également les cases faites de nattes de raphia, comme l'indique la photo ci-dessus. Cette forme d'occupation circulaire de l'espace résidentiel en forêt obéit à une longue tradition de nomadisme, autrefois principale caractéristique des Baka.

4.2.1.2. Le campement linéaire du village

A la différence du campement de la forêt qui est un espace saisonnier de résidence, le campement permanent ou hameau du village est le lieu permanent d'habitation des Baka riverains de la zone d'étude. Il est la conséquence de leur entrée progressive à la modernité, accélérée par le processus de sédentarisation. Le campement permanent du village ou « gba » se trouve en bordure des routes et des pistes forestières. Dans la zone d'étude, 11 hameaux Baka ont été identifiés à l'intérieur et autour de l'UFA 10052. Les principaux hameaux identifiés sont Bélékoubou 1, Bélékoubou 2, Bélékoubou 3, Touni, Ndembondjo, Etom, Dongongui, Minguiri, Dongongo, Kobi et Ngotto. Ils sont tous localisés le long des pistes et routes ouvertes par l'exploitation du massif forestier auquel ils sont riverains. Les campements Bélékoubou 1, 2 et 3 sont respectivement localisés à 3, 5 et 9 km du village Békaré auquel ils sont rattachés⁹. Ils sont traversés par une ancienne piste forestière que les riverains empruntent pour se rendre à l'intérieur de l'UFA, dans sa partie nord. Les hameaux Touni, Ndembondjo, Etom, Dongongui et Minguiri sont situés à l'intersection de l'axe Mindourou-ancienne barrière. Cet axe est traversé par une route forestière carrossable qui relie les entrées nord et sud de l'UFA 10052. Les Baka identifiés dans ces hameaux empruntent les pistes longeant cet axe de part et d'autre pour évoluer vers l'intérieur de la concession. Le campement Dongongo est localisé sur l'axe Mindourou-carrefour Kobi. Les Baka habitant ce hameau se servent également des pistes pour se déplacer dans l'UFA. Les hameaux Kobi et Ngotto se trouvent sur la route Batouri-Ndélélé. Ils sont respectivement situés à 500 m et 2 km des villages qui portent les mêmes noms. En dehors du campement Dongongo qui se trouve en bordure de la route, tous les autres hameaux sont situés à des distances plus ou moins éloignés des villages auxquels ils sont rattachés. Ce qui pourrait traduire leur cohabitation difficile avec leurs voisins Bantous. La carte ci-dessous ressort les différents hameaux, espace permanent de résidence des Baka riverains de l'UFA 10052.

⁹ Estimation faite par les Baka de ces hameaux

Localition des Hameaux Baka riverains de l'UFA 10.052



Elle a été obtenue à partir des coordonnées GPS (Global Positioning System) prises lors de la descente dans chaque hameau. Celles-ci ont été encodées puis géoréférencées dans le SIG (Système d'Information Géographique). Ces campements sont localisés aussi bien à l'intérieur qu' autour de l'UFA 10052. Au total, 15 campements saisonniers ont été identifiés à l'intérieur de l'UFA et 11 hameaux ou campements à l'extérieur de l'UFA. Les hameaux sont disposés sous une forme linéaire. A l'entrée de chaque hameau se trouve la case du « mogba ». A l'arrière de la maison du chef se trouve le « ndjanga », couloir aménagé pour le « Jengui ». Les autres cases construites par les hommes sont disposées de manière linéaire de part et d'autre des bordures de la piste. Ce mode d'occupation linéaire de l'espace résidentiel est en rupture avec le mode circulaire pratiqué dans les campements saisonniers de la forêt. Derrière les cases se trouvent des petits champs où se pratique une agriculture parfois très rudimentaire. Ces petits espaces agricoles marquent le point de démarcation entre l'espace résidentiel et la forêt.



Photo 3 : Occupation linéaire de l'espace dans le hameau Bélékoubou 2

D'autres champs se trouvent à des distances plus éloignées du hameau, à l'instar de Nguendila et de Ngwangwa. Le système d'appropriation de l'espace le plus usuel par les riverains Baka est l'accapement, favorisé par l'abondance des terres et l'absence d'un système traditionnel ou juridique de contrôle foncier. L'absence d'un système foncier ici est liée à une longue tradition de nomadisme qui excluait toute notion de propriété foncière individuelle car toute occupation spatiale était éphémère. Avec le processus de sédentarisation, chaque chef de ménage choisit un endroit propice du campement pour construire la case familiale. Il commence par le défrichage. Le processus est le même pour l'acquisition des terres destinées à l'agriculture. Le défrichage est donc à la base du contrôle foncier chez les peuples autochtones Baka riverains de l'UFA 10052. Le choix du lieu est déterminé par le

voisinage parental. Etre aux côtés des personnes du même lignage que soi ou des parents consanguins suppose pour le Baka une certaine sécurité sociale.

Au demeurant, les formes d'occupation et d'appropriation spatiales chez les semi-nomades étudiés obéissent à des logiques de parenté et de sécurité sociale. Toutefois, la sédentarisation dans ce contexte provoque à coup sûr l'émergence de la notion de propriété individuelle, susceptible de favoriser de nouvelles formes d'exploitation et de gestion de l'espace.

4.2.2. Le milieu forestier comme espace de production et de rites

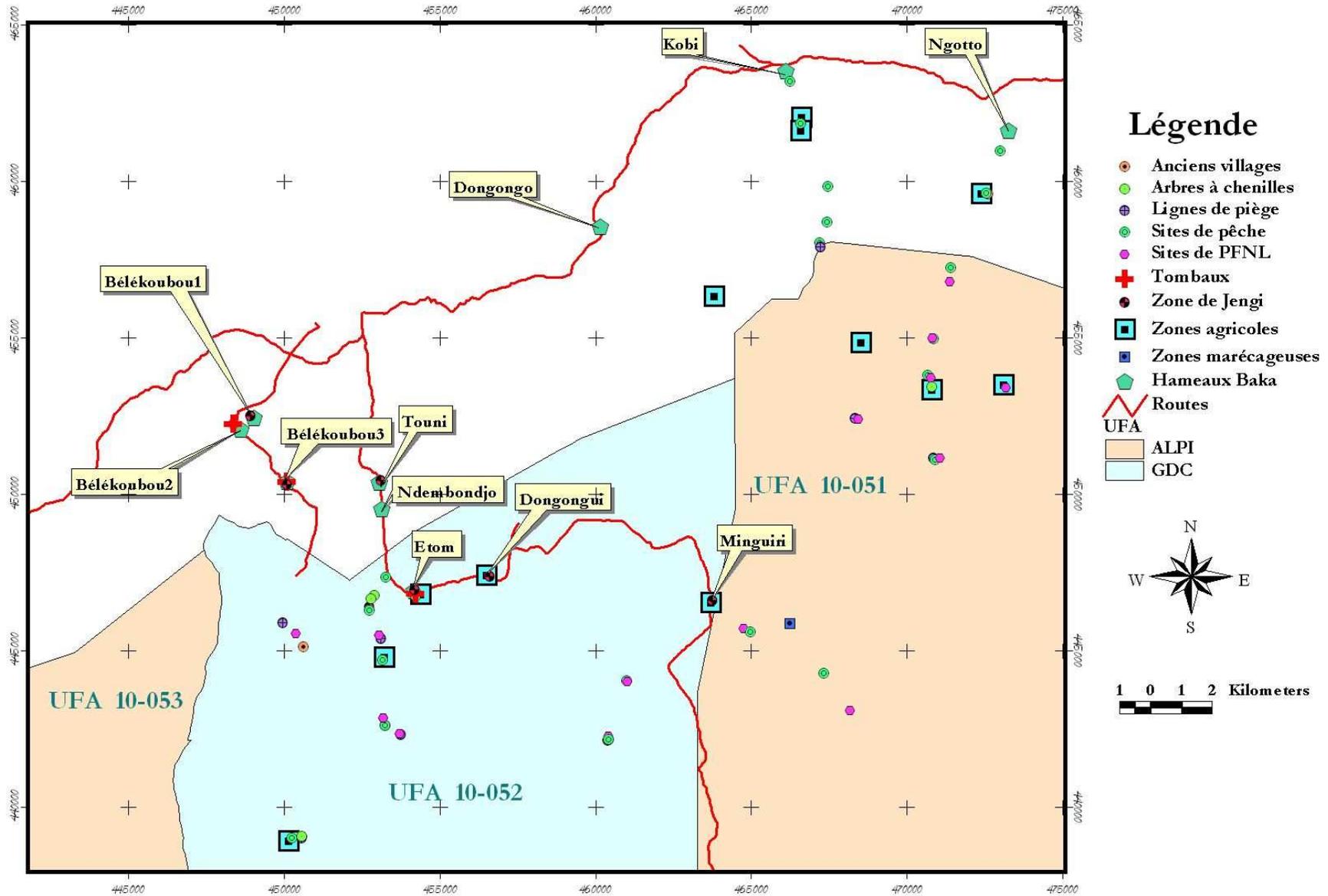
Les Baka organisent l'espace qu'ils occupent à l'intérieur de l'UFA 10052 en zone collective de chasse, de pêche et de cueillette et en zone sacrée. La gestion de chacun de ces espaces diffère selon la fonction qui lui est attribuée. Il est donc question dans cette section d'aborder les fonctions et les usages de la forêt par les Baka, à travers la carte d'occupation spatiale du massif mis en exploitation.

4.2.2.1. La forêt comme source de production

En plus de la fonction résidentielle que joue l'UFA 10052 et ses environs pour les Baka, cette concession forestière accomplit également une fonction de production. Plusieurs bandes de cette forêt sont occupées par ces derniers pour l'exercice de leurs activités de subsistance et parfois commerciales. Les semi-nomades occupent, à des proportions différentes des espaces à l'intérieur de l'UFA. Cette occupation est aussi fonction de la disponibilité de la ressource pour ce qui est des activités de chasse et de cueillette. Le procédé d'occupation est le même pour tous les Baka des hameaux identifiés. Il consiste à localiser une zone d'abondance de la ressource dans l'UFA, d'une étendue variable et à lui attribuer le nom du cours d'eau le plus proche. La carte d'occupation spatiale ci-contre présente les différents espaces occupés par les Baka à l'intérieur de la concession 1058 et les différents usages qu'ils en font.

Ainsi, au regard de cette carte, chaque hameau organise l'espace localisé en zones agricole, de chasse, de pêche, de cueillette et de rites. La distance qui sépare les champs du hameau n'est pas généralement grande. Elle varie entre 2 et 5 km selon les campements (Etom, Dongongui, Minguiri). Mais certains champs se trouvent à des distances un peu plus éloignées du campement. C'est le cas des hameaux Ngotto et Bélékoubou, dont les zones agricoles sont respectivement situées à 12 et 20 km environ des hameaux (Ngangwa pour Ngotto et Nguendila pour Bélékoubou 1). D'autres espaces agricoles se trouvent juste aux alentours du hameau. Ces champs sont de dimensions réduites ; ils ne sont pas grands comme ceux de leurs voisins Bantous.

Occupation spatiale des Baka riverains de l'UFA 10.052



L'activité agricole est une pratique encore récente chez les populations autochtones Baka riveraines de cette UFA. Elle obéit plus à une logique de subsistance que rentière et est loin de constituer un problème en matière d'aménagement forestier.

Les autres activités à savoir la pêche, la chasse, et la cueillette se déroulent à des endroits identiques. C'est dire que les populations riveraines Baka ont des espaces d'activités communs dans l'UFA, dont les principaux points sont :

- Belbiè et Nguendila pour les Baka de Bélékoubou 1, 2 et 3 ;
- Djopia, Kokolombo et Tibéké pour ceux de Touni, Ndembondjo, Etom et Dongongui ;
- GBakapi et Ndembe pour les semi-nomades de Dongongo et de Minguiri
- Toulouboudou, Djoué et Mendjoka pour les Baka de Kobi et de Ngotto.

La liste de ces espaces ressources est loin d'être exhaustive ; elle ne répertorie que les espaces communs des activités, l'itinéraire des déplacements en forêt et les limites où ils exercent les activités dans l'UFA 10052. Nguendila, Tibéké, Ndembe et Mendjoka représentent les derniers points où s'étendent les activités des Baka dans ces parties de l'UFA ; ils sont considérés de ce fait comme les limites des espaces ressources des populations autochtones dans la concession. Les noms attribués à ces parties de la forêt sont ceux des cours d'eau qui les traversent. Dans ces différentes parties de l'UFA, les populations riveraines Baka pratiquent entre autre activités :

- La pêche dans les différents cours d'eau énumérés ci-dessus, qui sont riches en poissons et en crevettes pendant la grande saison sèche ;
- La chasse au piège et au chien pour des besoins de subsistance ;
- La collecte du « koko » (*Gnetum africanum*), des chenilles, des ignames sauvages (sapa), des mangues sauvages (mpeke), du miel sauvage, des écorces d'arbre pour les soins, etc.

Les populations autochtones Baka occupent ces parties de l'UFA dans le cadre de l'exercice des droits d'usage reconnus par la législation forestière nationale et encouragé par le « programme d'appui au développement et à la protection des droits populations Baka installées à l'intérieur et autour des UFA du GDC », mis en place en 2008 par le groupe Decolvenaere. A travers ce programme, les populations Baka ont un accès libre aux ressources foncières, forestières, halieutiques et aux sites d'importance culturelle dans les concessions du groupe. Aucune mesure de restriction n'est donc émise quant aux déplacements et aux espaces occupés par les chasseurs-cueilleurs dans l'UFA 10052. Il convient de rappeler que le droit de s'implanter à l'intérieur des UFA du GDC est interdit aux populations riveraines Bantou et autorisé aux Baka car elles représentent leur milieu naturel de vie.

4.2.2.2. La forêt comme espace d'expression de l'identité Baka

Les espaces occupés par les Baka dans l'UFA ne sont seulement pour des besoins alimentaires et d'abri mais aussi des lieux ayant une valeur culturelle et symbolique. En plus des espaces sur lesquels ils exercent leurs activités traditionnelles, d'autres sites ayant une importance culturelle pour les populations autochtones Baka ont été cartographiés. Il s'agit des tombaux et surtout des espaces du rite Jengui, symboles de l'expression de l'identité culturelle des semi-nomades Baka.

Les tombeaux identifiés et cartographiés sont situés à Bélékoubou 2 et à Etom. Ils sont localisés à proximité du hameau. L'enterrement des morts à proximité des lieux d'habitation est un fait consécutif de la sédentarisation. La « cohabitation avec les morts » apparaît comme un phénomène nouveau chez les Baka. Certains espaces résidentiels Baka « abrite désormais des morts », alors que par le passé, le campement se disloquait en cas de décès d'un des leurs. Mais il s'agit d'un mode d'inhumation dont les signes permettant d'identifier la tombe sont difficilement perceptibles. C'est ainsi que plusieurs Baka nous ont déclaré avoir des tombeaux à l'intérieur de la concession et dont ils ne pouvaient eux-mêmes identifier ou repérer. Les tombes identifiées sont celles localisées dans la cour du hameau et représentent des cas de décès relativement récents. L'absence des signes permettant d'identifier les tombes pourrait s'expliquer par un comportement culturel jadis nomade. Dans cette optique, l'enterrement pour les Baka marque une séparation définitive avec le défunt. A cet effet, le rapport à l'invisible s'établit par la relation avec « komba » et ses esprits et non avec l'âme du défunt.

Pour ce qui est des zones de Jengui, elles ont été identifiées à Bélékoubou 1 et 3, Touni, Etom, Dongongui, Minguiri et dans la bande de forêt appelée Kokolombo. Il s'agit des espaces situés soit à proximité du campement, soit à l'intérieur de la forêt (kokolombo) et qui servent de lieux d'accomplissement de ce rite. La zone de Jengui varie d'une année à une autre. En d'autres termes, ce rite ne peut s'accomplir plus d'une fois sur un même endroit. Les zones matérialisées sur la carte d'occupation spatiale sont des espaces sur lesquels le Jengui a déjà été célébré.

En somme, les populations autochtones Baka de la zone d'étude organisent le milieu forestier qu'elles occupent en espaces de résidence et en zones de production et de rites. Elles alternent entre ces deux espaces que sont le campement du village et la forêt. Le campement permanent du village est le lieu de résidence actuel, traduisant la sédentarisation, tandis que la forêt renvoie au cadre de vie physique où transparait l'ancienne civilisation nomade. Les riverains Baka concilient les deux modes de vie en occupant équitablement les deux milieux. Cette conciliation explique leur présence régulière et prolongée à l'intérieur de l'UFA 10052, dont l'occupation s'effectue sur la base d'un découpage foncier qui tient compte d'un certain nombre de fonctions : fonction socio-culturelle, fonction résidentielle et fonction de production.

5. LES HAUTES VALEURS POUR LA CONSERVATION DANS L'UFA 10052

Le concept de haute valeur pour la conservation est de plus en plus utilisé dans les nouveaux courants de la foresterie. Il a été systématisé par le Forest Stewardship Council(FSC) dans ses principes génériques pour la certification forestière. Ainsi, le principe 9 du référentiel FSC est entièrement consacré à la notion de Forêt à Haute Valeur pour la Conservation(FHVC). Selon ce principe, est considérée comme haute valeur toute « *étendue forestière, vaste ou non, à laquelle est conférée une grande valeur en raison de ses caractéristiques environnementales, socio-économiques, de biodiversité et/ou paysagère jugées exceptionnelles et cruciales (abri pour les espèces, paysages et écosystèmes rares ou menacés d'extinction ; protection des espaces hydrographiques ; sites indispensables à la subsistance des populations riveraines, etc.* »¹⁰ Dans cette optique, les HVC sont des valeurs environnementales, sociales ou culturelles qui peuvent conférer à une forêt un statut exceptionnelle. C'est le cas de l'UFA 10052, qui du fait de sa diversité et de sa richesse en espèces ligneuses et non ligneuses, fauniques, halieutiques et foncières, abrite des sites ayant une valeur socio-économiques et culturelles pour les communautés Baka riveraines. L'objet de cette partie est de compléter les données collectées lors de l'élaboration du document stratégique sur les HVC. Il s'agit de manière spécifique de ressortir les HVC énumérées par les populations riveraines Baka, de présenter les mesures de sécurisation et de protection proposées par ces populations et de dégager ce qu'elles considèrent comme menaces sur ces HVC.

5.1. Le concept de HVC pour les Baka riverains de l'UFA 10052

Pour aborder la conception des HVC selon les populations riveraines Baka de la zone d'étude, il convient de partir de la classification des hautes valeurs pour la conservation mis au point par ProForest. Selon cette classification, il existe six types de hautes valeurs pour la conservation :

- Concentration mondiale, régionale ou nationale significative de valeurs pour la diversité biologique ;
- Vastes forêts d'importance mondiale, régionale ou nationale à l'échelle d'un paysage ;
- Régions forestières qui se trouvent dans des écosystèmes rares, menacés ou en danger ou qui contiennent ces types d'écosystèmes ;
- Régions forestières qui fournissent des services environnementaux de base dans des situations critiques (par exemple protection du bassin versant, contrôle de l'érosion) ;
- Régions forestières qui jouent un rôle fondamental pour la satisfaction des besoins de base de communautés locales ;

¹⁰ Olive TATIO SAH(2008) : Protocole d'identification et modalités d'intervention dans les forêts à haute valeur pour la conservation de l'UFA 10052, WWF-CAFTN/GDC, P.3.

- Régions forestières d'importance critique pour l'identité culturelle traditionnelle de communautés locales.¹¹

Interrogés sur ce qu'ils ont d'important dans l'UFA 10052 et qu'ils ne souhaiteraient pas voir disparaître ou endommager, les semi-nomades Baka enquêtés ont énumérés:

- ❖ Le « koko », le « djanssan », le miel, l'igname et la mangue sauvages, les chenilles, le moabi, les termites, le gibier, le poisson, l'ayous, l'iroko, le padouk, les cours d'eau qui procurent l'eau pour la boisson et pour l'usage domestique.
- ❖ Les zones de célébration rituelle (le Jengui).

Cette énumération renvoie aux espaces destinés à la satisfaction des besoins fondamentaux et des sites ayant une importance pour l'identité culturelle des semi-nomades Baka. Ce qui correspond donc au regard de la classification ci-dessus aux hautes valeurs de type 5 et 6. Ces HVC de types 5 et 6, qui relèvent du volet social de la gestion durable de l'UFA ici concernée feront l'objet de présentation dans les lignes qui suivent.

5.1.1. Les hautes valeurs pour la conservation de type 5

Les hautes valeurs de type 5 sont des « *aires forestières considérées pour leur richesse en attributs connus comme essentiels à la subsistance des populations riveraines* »¹². L'importance de cette valeur est significative dans les zones où les populations ne disposent pas de revenus conséquents ou d'autres alternatives pour se procurer des ressources de subsistance. C'est le cas des populations autochtones Baka, qui ont un système de production dépendant encore considérablement des ressources de l'UFA 10052. Ainsi, les ressources fauniques, halieutiques, foncières, ligneuses et non ligneuses que regorge l'UFA constituent des sources subsistance pour les Baka. La disponibilité de ces ressources conduit les semi-nomades à organiser l'occupation de la concession en zones agricole, de chasse, de cueillette et de pêche. Ces zones d'exercice des activités traditionnelles constituent pour les populations autochtones Baka des hautes valeurs à conserver.

5.1.1.1. Les ressources fauniques

Sur le plan de la faune, certaines espèces animales présentes dans l'UFA 10052 sont très prisées dans le système de consommation des Baka. Elles constituent pour eux une véritable source d'approvisionnement en protéines animales. Les espèces généralement capturées sont les céphalophes, les rongeurs et les petits singes. Certains grands mammifères (buffle) dans des cas rares font aussi souvent l'objet de capture. Les principaux points de capture identifiés dans l'UFA sont Nguendila pour les Baka de Bélékoubou 1, 2 et 3 ; Telengue et Tibeke, pour ceux de Touni, Ndembondjo, Etom et Dongongui ; Nguadèlè et Ndembe pour les semi-nomades de Minguiri et Dongongo et Mendjoka pour les Baka de Kobi et de Ngotto. Les Baka prélèvent également dans ces zones des termites et des chenilles qui sont aussi des

¹¹ ProForest (2008): Assessment, management and monitoring of High Conservation Value Forest. A practical guide for forest managers, P.5.

¹² Olive TATIO SAH, op.cit, P.39.

apports en protéines animales. C'est ce qui explique la présence du Sapelli « *Entandrophragma cylindricum* » dans la liste des HVC dressée ci-dessus par les Baka. Ces chenilles leur permettent de satisfaire les besoins de consommation lorsque le gibier se fait rare. La photo ci-contre est un pied de « Sapelli » localisé à l'entrée du campement saisonnier Nguendila.



Photo 4 : Arbre à chenilles (Sapelli) localisé à Nguendila

Bien qu'il soit une essence commerciale pour l'exploitant forestier, le « Sapelli » est une espèce ayant une importance particulière à travers les chenilles qu'il procure aux Baka ; il ne saurait à cet effet faire l'objet de disparition selon eux. Il se dégage donc une certaine compétition entre l'exploitant forestier et les populations riveraines Baka car cette espèce fait partie de la liste des essences phares de la SFIL.

5.1.1.2. Les ressources halieutiques

Les ressources halieutiques représentent une autre source d'approvisionnement des Baka en protéines animales. En effet, les cours d'eau qui traversent l'UFA sont en général riches en poissons. Ils constituent pour les chasseurs-cueilleurs Baka des zones de pêche. La période d'abondance de ces ressources est la grande saison sèche, qui va de mi-novembre à mi-mars. Les espèces les plus capturées et les plus consommées sont les carpes, les silures et les crustacés (crabe et crevette). Les principales zones de pêche dans l'UFA sont Djopia, Lessi et Kokolombo pour les Baka de Touni, Ndembondjo, Etom et Dongongui ; Gbakapi et Ndembe pour ceux de Minguiri et Dongongo ; Ambombié et Djoué pour les semi-nomades des campements Kobi et Ngotto. Par ailleurs, certains de ces cours d'eau sont des points

d'approvisionnement des populations autochtones Baka en eau de boisson. Ne disposant pas de points d'eau ou de sources bien aménagés, les Baka recourent à ces cours d'eau pour des usages domestiques et de consommation. Il s'agit généralement des cours d'eau proches du campement, à l'instar de Belbiè pour les campements Bélékoubou 1, 2 et 3, Lessi pour Touni et Ndembondjo, Ambombo pour le campement Etom et Amessingue pour Kobi. Ces points d'eau ainsi que leurs ressources sont pour les Baka de la zone d'étude des HVC dont ils n'aimeraient pas voir disparaître ou endommager par les activités d'exploitation forestière de l'UFA 10052.

5.1.1.3. Les ressources ligneuses et non ligneuses

La présence des ressources ligneuses et non ligneuses à l'intérieur de l'UFA 10052 constitue également des zones de cueillette pour les Baka. Pour ce qui est des produits forestiers ligneux, certaines écorces d'arbre comme l'emien (*Alstonia boonei*), le padouk (*Pterocarpus mildbraedii*), l'iroko (*Milicia excelsa*), le fraké (*Terminalia superba*), dabéma (*Piptadeniastrum africanum*), sont prélevées et utilisées pour la pharmacopée traditionnelle par les semi-nomades Baka. Ils prélèvent également le bois de chauffe à l'intérieur de cette forêt. Les « Sapelli » sont les arbres sur lesquels les populations riveraines Baka se procurent les chenilles. Quelques pieds de « Sapelli » ont été cartographiés à Nguendila et à ambelle et qui produisent des chenilles aux Baka de Bélékoubou, de Touni et de Ndembondjo. Pour ce qui est des ressources non ligneuses, il s'agit du « koko » (*Gnetum africanum*), des ignames sauvages ou « sapa », des mangues sauvages ou « mpéké », du « djanssan » très prisés pour la consommation. Les feuilles de marantaceae et de raphia sont aussi prisées pour la construction de l'habitat par les populations autochtones Baka. Les principales zones de collecte de ces produits dans l'UFA sont Nguendila pour les Baka de Bélékoubou 1, 2 et 3 ; Télengue et Kokolombo pour ceux de Touni, Ndembondjo, Etom et Dongongui ; Ndembe pour les Baka Minguiri et de Dongongo et Mendjoka pour ceux de Kobi et Ngotto.

5.1.1.4. Les ressources foncières

La valeur de cette ressource pour les populations Baka n'est pas encore très significative. Mais avec le processus de sédentarisation et l'insertion progressive dans l'économie de production, les Baka trouvent de plus en plus la nécessité de s'approprier des terres dans l'UFA pour l'exercice des activités agricoles. Ainsi, certaines bandes de la concession sont transformées en zones agricoles par les Baka. Il s'agit des petits espaces agricoles qui leur permettent de se procurer des vivres (banane-plantain, manioc macabo, etc.) destinés à la satisfaction des besoins fondamentaux. Quelques espaces agricoles ont été identifiés et cartographiés à l'intérieur de l'UFA. Il s'agit notamment de Nguendila pour les Baka de Bélékoubou ; Kokolombo pour ceux de Touni et Ndembondjo ; Gbakapi pour les semi-nomades de Dongongo ; Bongoué pour ceux de Kobi et Ngwangwa pour les Baka de Ngotto. Dans les autres campements, les zones agricoles se trouvent juste aux alentours de l'espace de résidence.

Les ressources naturelles de l'UFA 10052 (fauniques, halieutiques, ligneuses et non ligneuses) sont les zones d'exercice des activités traditionnelles sur lesquelles les Baka ont développé depuis des millénaires leurs habitudes alimentaires et leurs trajectoires thérapeutiques. A cela s'ajoute les ressources foncières (terre) pour lesquelles les Baka manifestent un engouement bien qu'il soit encore faible.

5.1.2. Les hautes valeurs pour la conservation de type 6

Les HVC de type 6 sont des « *aires forestières reconnues dans un processus participatif comme critique pour la reconstitution et la sauvegarde de l'histoire culturelle, magico-religieuse, économique et écologique des communautés locales. Ces aires sont en général constituées des sites de rites, des sépultures sacrées, des étendues agro-forestières mises en place depuis les civilisations ancestrales* »¹³. Il s'agit plus précisément des sites ayant une valeur pour l'expression de l'identité culturelle d'une communauté. Pour ce qui est de l'UFA 10052 et des Baka, ces aires correspondent aux zones de célébration du rite de Jengui, identifiées et cartographiées de manière participative avec les Baka. Les semi-nomades Baka attachent une importance significative à cette valeur, du fait de la fonction qu'elle accomplit dans leur univers culturel et magico-religieux. C'est ce qui explique le caractère sacré de ces zones, donc l'accès n'est réservé qu'aux personnes initiées. Les principaux points de célébration identifiés et cartographiés se trouvent à proximité des hameaux Bélékoubou 1 et 3, Touni, Etom, Dongongui et Minguiri. Les Baka de Bélékoubou 2 ont les espaces de rite communs avec ceux de Bélékoubou 1 et 2. C'est également le cas pour les semi-nomades de Ndembondjo et de Touni. Une autre zone de célébration appelée Kokolombo a été cartographiée à l'intérieur de l'UFA. Elle est aussi commune aux Baka de Touni et de Ndembondjo. C'est dire qu'en dehors des zones de chasse, de pêche et de cueillette qu'ils organisent et occupent collectivement, les populations autochtones Baka ont également des zones collectives de rite. Ce qui traduit un esprit de cohésion sociale entre elles. La présence de ces zones critiques à l'intérieur ou autour de l'UFA leur permet de reconstituer et de sauvegarder la valeur culturelle et magico-religieuse d'un rite qu'ils ont hérité de leurs ancêtres depuis des millénaires.

Bien qu'il existe des tombeaux identifiés et cartographiés (1 à Bélékoubou 2 et 1 à Etom), les Baka n'accordent pas une importance aux esprits des morts ; cela se traduit par leur système d'enterrement qui ne laisse pas des signes perceptibles permettant d'identifier les tombeaux. La présence des tombes aux alentours du hameau est donc un phénomène nouveau chez les Baka. Certains ont déclaré la présence des tombes à l'intérieur de la concession, mais qu'ils ne pouvaient pas identifier eux-mêmes. Le détachement des Baka vis-à-vis des âmes des défunts ne leur permet pas de reconstituer et de conserver cette valeur. Les tombeaux ne semblent donc ne présenter aucune valeur pour les Baka de la zone d'étude. Seules les zones de pratique du rite de Jengui rentrent dans cette catégorie de haute valeur pour la conservation. Les zones localisées autour des hameaux énumérés ci-dessus sont communément appelées « Ndjanga ». Ce sont des couloirs spécifiques aménagés autour des hameaux et dont l'accès est réservé aux initiés. Si l'entrée de ce couloir ou « Ndjanga » est

¹³ Olive TATIO SAH, op.cit, P.46.

facilement identifiable dans le hameau, ses repères dans l'UFA(Kokolombo) restent secrets pour les profanes. Le « Jengui » est à la fois un rite d'initiation et un culte rendu à « komba », créateur de la forêt ainsi qu'à ses esprits. Il permet sur le plan social de marquer le passage de l'adolescence à l'âge adulte car dans la société Baka le statut d'homme mature n'est pas seulement déterminé par l'âge, il est aussi conféré à toute personne ayant subi l'épreuve d'initiation du rite de « Jengui ». Sur le plan culturel, la célébration du «Jengui » permet aux Baka d'être en communion avec « komba » et les esprits de la forêt. L'aménagement d'un espace ou « Ndjanga » à proximité du hameau ou à l'intérieur de l'UFA traduit de ce fait l'importance de cette valeur dans la communauté Baka ici étudiée. Mais ces sites n'ont pas la même importance après la célébration du rite car une qu'il est célébré sur un site, les Baka n'y retournent plus pour les prochaines célébrations. Ce qui pose un problème d'identification et de maintien de ces valeurs.

5.2. Les menaces à prendre en compte sur les HVC

Si certaines aires de l'UFA 10052 sont aménagées en zones d'exercice des activités de production et de pratique rituelle par les populations autochtones Baka, il est à noter que ces espaces qui correspondent aux HVC de type 5 et 6 n'échappent pas aux menaces des activités d'exploitation forestière. IL arrive que ces HVC soient détruites au cours des activités d'abatage, de débardage ou de matérialisation des pistes d'exploitation par ignorance ou par inattention, surtout lorsqu'elles n'ont pas été au préalable identifiées et cartographiées. La pression exercée sur les ressources forestières par les autres populations riveraines (Bantou par exemple) est une menace au maintien de ces valeurs pour les Baka.

5.3. Les mesures de protection et de sécurisation des HVC de type 5 et 6 identifiées à l'intérieur de l'UFA 10052

L'application du principe de précaution à l'aménagement des UFA est à l'origine du concept de HVC. Dans la perspective du principe 9 du référentiel FSC, l'approche de précaution stipule que « *lorsqu'une menace a été repérée des mesures préventives rapides, y compris l'interruption de toute activité nuisible, devraient être prises afin d'éviter ou de réduire le plus possible cette menace malgré le manque de certitude scientifique concernant les causes et effets de cette menace* »¹⁴. Il s'agit plus précisément de prendre en compte, au cours des activités de planification, d'aménagement et de suivi de l'UFA 10052, les espaces ressources et autres sites d'importance culturelle des Baka localisés dans la concession. Car ces valeurs ont été identifiées dans l'UFA 10052. C'est dans ce sillage que s'inscrivent les propositions de mesures de sécurisation et de protection des espaces ressources et sites rituels formulées par les Baka de la zone d'étude. Il s'agit de façon précise de :

- Associer les semi-nomades Baka aux équipes d'inventaire en vue de la préparation d'une assiette annuelle de coupe. Il s'agit de capitaliser leurs connaissances traditionnelles de la forêt et leur savoir-faire, afin de faciliter la reconnaissance des HVC identifiées ;

¹⁴ Erith Ngatchou : Cours de formation au Centre d'Excellence Sociale de Brazzaville, République du Congo, 2009.

- Reconnaître, identifier et cartographier de manière participative les espaces où les ressources sont abondantes, afin de minimiser au maximum les dégâts éventuels au cours des opérations d'abatage et/ou de débardage. Il est question également d'intégrer ces zones de haute valeur pour la conservation dans la carte d'exploitation, après les avoir géoréférencées.
- Procéder au marquage des hautes valeurs pour la conservation préalablement identifiées et cartographiées de manière participative. Cette opération de marquage est la dernière étape et la plus importante du processus d'élaboration de la cartographie sociale participative. Elle permet de visualiser, à l'aide des signes particuliers les zones et sites de valeur pour les Baka.
- Procéder à une large diffusion des cartes élaborées et remettre une copie de cette carte aux membres des équipes de chantier, puis les sensibiliser sur l'importance que revêtent ces valeurs pour les populations autochtones Baka et sur l'intérêt de sécuriser ces espaces.

La mise en application de ces mesures passerait à notre avis par la mise en place d'une équipe chargée d'assurer le suivi opérationnel de ces prescriptions sur le terrain. Ceci permettra de limiter ou de prévoir d'éventuels conflits entre l'exploitant et les populations autochtones Baka. Car autant les hautes valeurs pour la conservation de type 5 et 6 présentes dans l'UFA 10052 ont une importance pour les populations Baka, autant ces valeurs devraient être reconnues par l'exploitant et intégrées dans les prescriptions d'aménagement du massif.

6. IMPACTS NEGATIFS DE L'EXPLOITATION FORESTIERE SUR LES BAKA INSTALLEES A L'INTERIEUR OU AUTOUR DE L'UFA 10052

L'UFA 10052 joue un rôle primordial dans la vie quotidienne des populations riveraines Baka, compte tenu de ses multiples fonctions. Pourvoyeuse de ressources, elle est le réservoir naturel de tout ce dont elles ont besoin : nourriture, eau de boisson, écorces pour les soins, loisirs, etc. Elle fournit la matière pour la construction des habitats et le bois de chauffe. Elle a aussi une fonction culturelle car on y trouve des lieux de célébration du « Jengui » ; c'est également le lieu où résident « komba » et ses esprits. Il s'agit donc d'un milieu à la fois profane et sacré. Ainsi, chaque changement qui intervient dans ce milieu affecte directement ou indirectement le vécu des populations autochtones Baka. C'est le cas des activités d'exploitation forestière industrielle de l'UFA 10052 qui entraînent des effets négatifs sur le mode de vie et les espaces ressources des Baka. Il est donc question dans cette partie de présenter ces impacts négatifs réels énumérés par les Baka d'une part et les solutions qu'ils proposent pour les réduire ou les minimiser d'autre part.

6.1. Impacts négatifs de l'exploitation forestière industrielle de l'UFA 10052 sur les Baka

Le terme impact « désigne les effets, les conséquences, d'une action, d'une décision, d'un message, d'une réforme institutionnelle sur les individus et sur le milieu social ¹⁵ ». Ces effets ou conséquences peuvent être positifs ou négatifs, comme le cas de l'exploitation forestière industrielle sur les Baka. L'arrivée du « nombo »¹⁶ dans la zone d'étude a entraîné des changements négatifs sur leur mode et espace de vie. Ces changements d'après eux sont les suivants :

6.1.1. Accroissement des relations conflictuelles avec les Bantou

- *Par la cohabitation difficile et forcée avec ces derniers*

La mise en exploitation de l'unité forestière d'aménagement ici étudiée a contribué à accélérer le processus de sédentarisation des populations semi-nomades Baka. Elles se trouvent désormais obligé de sortir de la forêt et de s'installer dans ou à proximité des villages Bantou situés le long des routes et/ou des pistes forestières. Cette proximité entraîne une cohabitation difficile entre les deux peuples. Ceci s'observe par la position et la distance qui

¹⁵ André AKOUN et Pierre ANSART(1999) : Dictionnaire de Sociologie, Paris, Seuil, P.272.

¹⁶ Expression qu'utilisent les Baka pour désigner l'exploitation forestière industrielle

sépare les hameaux Baka des villages Bantou auxquels ils sont rattachés sur le plan administratif. C'est le cas par exemple des hameaux Bélékoubou 1, 2 et 3 qui se trouvent respectivement à 3, 5 et 9 km environ du village Békaré auxquels ils appartiennent administrativement. Ainsi, la cohabitation entre Bantou et Baka est caractérisée par les rapports de domination sociale (complexe de supériorité du premier sur le deuxième) et d'exploitation économique (exploitation abusive et parfois à des coûts dérisoires de la main d'œuvre des Baka, duperie et ruse dans les échanges commerciaux, etc.). Ce qui ne va pas sans provoquer des situations de conflit.

6.1.2. Remise en question de la sécurité alimentaire des Baka

▪ *Par la destruction des arbres utiles*

L'ouverture des routes dans la forêt dont le but premier est de faciliter l'évacuation du bois a des impacts négatifs sur l'alimentation des populations autochtones. La création des routes et/ou des pistes forestières entraîne la destruction des arbres. Cette activité de l'exploitation forestière détruit des arbres utiles aux populations autochtones Baka. Il s'agit des gros arbres porteurs de chenilles (Sapelli) ou sur lesquels ils peuvent récolter du miel (ayous), des fruits sauvages ou encore des graines ou amandes qui servent de condiments.

Les chenilles sont une denrée prisée par les semi-nomades Baka. Source de protéines, elles se substituent de manière satisfaisante à la viande et au poisson, surtout en période de pénurie ou de rareté de ces ressources. Par ailleurs, la consommation des chenilles assurent une fonction psychologique et culturelle pour les populations autochtones Baka car dans leur imaginaire, les animaux domestiques « comprennent le langage des hommes », Ils sont impropres à la consommation.

Le miel est également un produit recherché par les Baka. La destruction ou la coupe de gros arbres qui en sont porteurs les prive à la fois du plaisir de consommer l'un des produits qu'ils apprécient particulièrement de ses bienfaits sur leur santé.

▪ *Par les perturbations provoquées dans les activités de cueillette et de pêche*

Le passage des engins et la chute des arbres abattus lors de la production des grumes ou la création des pistes de débardage perturbent les activités de récolte des ignames sauvages, du « koko », des mangues sauvages, du « djanssan », etc. Ces deux activités de l'exploitation forestière détruisent les arbres et tiges d'avenir qui abritent ces ressources. L'exploitation

forestière réalisée dans les zones où se trouvent des cours d'eau crée parfois des perturbations dans les eaux de ces espaces fréquentés par les populations autochtones Baka dans le cadre de leurs activités de pêche. Ce qui entraîne la rareté des poissons et autres produits de la pêche.

Les activités de cueillette fournissent aux populations Baka de la zone d'étude une nourriture quantitativement et qualitativement importante tout au long de l'année. L'abattage des arbres tels que le sapelli et l'ayous dans le cadre de la production des grumes les prive des ressources alimentaires dont l'approvisionnement ne posait aucun souci autrefois.

▪ ***Par une fréquentation régulière de l'espace forestier***

L'ouverture des routes, des layons et des pistes de débardage pour la production du bois rend la concession, zone hier enclavée plus facilement accessible aux véhicules et aux motos. Elle facilite de ce fait le transport des quantités plus importantes de gibier et des produits de la cueillette, dont les débouchés sont toujours assurés. La demande en viande de brousse et en produits de cueillette est croissante, du fait des mouvements migratoires provoqués par l'exploitation forestière et ayant entraîné le déplacement de nombreuses personnes dans la zone (travailleurs forestiers et leurs ayants droits, chercheurs d'emploi, etc.).

Les routes facilitent l'accès des personnes autres que les riverains aux zones traditionnelles de chasse, de pêche et de cueillette des Baka. Certains travailleurs de l'exploitant forestier et d'autres personnes venues s'installer sur le site pour chercher fortune disposent souvent de peu de moyens ; ils prélèvent les ressources forestières pour se nourrir et se soigner. Ce qui entraîne par conséquent une compétition avec les populations autochtones Baka, pour l'accès à ces ressources. Ces personnes, parfois animées par des objectifs économiques, prélèvent des quantités plus importantes de ressources fauniques et autres produits forestiers non ligneux (PFNL) disponibles. Or les Semi-nomades Baka ne consomment prioritairement que ce que leur offre la concession. Ils mettent un soin particulier à connaître tous les coins et recoins de ce milieu pour en tirer profit, les variations saisonnières guidant leurs pas. La compétition se fait donc à leur détriment. L'ouverture des routes et pistes d'exploitation dans l'UFA a donc pour conséquence la compétition, la diminution des ressources fauniques et des PFNL pour les populations riveraines Baka.

▪ ***Par le développement du braconnage***

L'ouverture des routes et des pistes d'exploitation facilite les déplacements à l'intérieur de l'UFA. Elles favorisent les implantations humaines à l'intérieur de la concession, parmi

celles-ci se trouvent les braconniers. Animés par un désir du gain, ces adeptes de la chasse illégale se servent de ces pistes pour se rendre jusqu'aux profondeurs de la forêt, où se trouve l'habitat des animaux. En accédant donc facilement à ces zones éloignées de l'UFA, ils pratiquent le braconnage. Ce qui constitue une menace à la sécurité alimentaire des Baka car le gibier s'éloigne et se raréfie.

La grande connaissance qu'ils ont de la forêt amène parfois les Bantous à faire appel à leurs services pour la chasse. Les semi-nomades Baka sont souvent utilisés contre leur gré par les braconniers Bantou comme guides de chasse, porteurs et/ou chasseurs, dans l'espoir d'avoir une part du butin ramené de la chasse. Ceux-ci participent donc ainsi involontairement à la menace qui pèse sur leur sécurité alimentaire.

6.1.3. Menaces sur la santé des populations autochtones Baka

- ***Par une vulnérabilité aux maladies autrefois inconnues des Baka***

L'exploitation forestière entraîne au niveau de la base vie et des villages riverains l'existence des IST et du VIH/Sida auxquels les populations autochtones Baka sont vulnérables. La cohabitation avec les Bantous conduit parfois aux relations sexuelles des filles Baka avec ces derniers. A travers ces filles, les autres membres de la communauté Baka se sentent exposés aux infections sexuellement transmissibles et au VIH/Sida. Or les programmes d'information ou de sensibilisation sur la prévention et/ou le traitement de ces maladies, quand bien même ils existent ne touchent pas vraiment les riverains Baka. Ce qui peut être considéré comme une porte d'entrée et de diffusion de ces maladies dans les hameaux Baka ici étudiés. Par ailleurs, bien que réputés être de grands guérisseurs, la médecine traditionnelle des peuples autochtones Baka ne guérit pas les maladies telles que le Sida.

- ***Par le parcours de longues distances pour récolter certaines écorces***

La pratique de la médecine traditionnelle occupe une place importante chez les Baka riverains de l'UFA 10052. Ils ont depuis longtemps prélevé dans cette concession les plantes, les feuilles, les écorces, ou racines de certains arbres (l'ayous, le frake), qu'ils utilisent pour se soigner. Ces traitements traditionnels sont parfois des palliatifs efficaces au manque ou à la difficulté d'accéder aux soins et services de la médecine moderne. L'abattage de ces arbres au cours des activités d'exploitation de l'UFA notamment ceux qui sont plus proches des semi-nomades Baka les pousse à aller plus loin pour se procurer les écorces dont ils ont besoin.

6.1.4. Dégradation de la qualité de vie

- *Par l'obligation de parcourir des distances plus longues pour les activités de chasse*

Le bruit des machines lors de l'abattage des arbres et le débardage, perturbent les animaux qui fréquentent les lieux où se déroulent ces opérations. Cela provoque leur éloignement. Les populations autochtones sont obligées d'aller de plus en plus loin pour mener leurs activités traditionnelles de chasse. Mais cet impact est à relativiser car au cours des déplacements provoqués par le bruit des engins les animaux peuvent plutôt se rapprocher.

6.2. Mesures préconisées par les Baka pour réduire ou limiter les effets négatifs de l'exploitation de l'UFA 10052 sur leur mode de vie

Les Baka ne sont pas restés insensibles aux dégâts que pose l'exploitation forestière industrielle de l'UFA 10052 sur leurs espaces ressources et sites culturels. Ils ont à cet effet préconisé un ensemble de mesures allant dans le sens de la gestion collaborative et concertée.

Il s'agit plus précisément de :

- Les encourager à s'organiser en petits groupes et renforcer les capacités de ces groupes en connaissances sur les droits civiques et de revendication ; ce qui leur permettra de résister aux menaces et à la ruse de leurs voisins Bantous
- Les associer aux activités d'aménagement, d'exploitation et de surveillance du massif. Il s'agit d'identifier les compétences et savoir-faire disponibles au sein de la population riveraine Baka et de les intégrer dans les équipes d'inventaire, de prospecteur et de surveillance de l'UFA. La présence des Baka au sein de l'équipe d'inventaire pourra faciliter la reconnaissance de leurs zones d'activités et autres sites importants, et d'anticiper sur les dégâts au moment de la préparation d'une assiette annuelle de coupe. Lors du travail de prospection, la présence d'un Baka dans l'équipe pourra aider les prospecteurs à localiser et à visualiser les pieds d'arbre à chenilles (Sapelli par exemple) à réserver aux semi-nomades et les espaces qui leur sont utiles et importants, afin de permettre à l'équipe d'exploitation (abatteur et débardeur notamment) de garantir leur protection par les techniques d'exploitation à faible impact. La présence des Baka dans l'équipe de surveillance de l'UFA leur permettra de suivre et de dénoncer toute pratique considérée comme menace à leurs espaces ressources et zones culturelles. Ce qui leur permettra d'assurer un contrôle sur les ressources forestières et de garantir leur participation à la gestion de l'UFA.

- Intensifier la lutte anti braconnage dans l’UFA, à travers les mesures répressives. Cela pourra permettre de réduire la pression des braconniers sur la faune et aidera à résoudre dans une certaine mesure le problème de la rareté du gibier.
- Prendre en compte, le calendrier de la répartition des activités des Baka au moment de la programmation des activités d’une assiette annuelle de coupe. Les semi-nomades Baka organisent leurs activités selon un cycle qui suit les saisons. Ainsi chaque saison correspond à un temps d’exercice d’une activité particulière. Ce calendrier doit être connu et intégré dans le plan annuel d’opération. Le tableau ci-dessus présente la répartition des activités des Baka dans le temps.

Tableau 7 : Répartition des activités des Baka dans le temps

N°	Période	Activités
01	Novembre, Décembre, Janvier, Février, Mars	<ul style="list-style-type: none"> • Chasse avec les chiens • Pêche • Cueillette du « koko » • Creusage des ignames sauvages • Ramassage du « Payo » • Construction des cabanes
02	Avril, mai, Juin	<ul style="list-style-type: none"> • Ramassage des termites • Début de la petite saison de chasse (piège) • Ramassage des escargots
03	Juillet, Août, septembre, Octobre	<ul style="list-style-type: none"> • Grande chasse • Ramassage PFNL • Ramassage des escargots

Source : CEFAID (2007)

7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Au terme de cette monographie des hameaux Baka installés à l'intérieur et autour de l'UFA 10052, il ressort que tous les aspects essentiels ayant un lien direct ou indirect avec le vécu et la relation des semi-nomades Baka avec le milieu forestier ont été abordés. De ces principaux aspects, il est à retenir ce qui suit :

- 11 hameaux Baka sont riverains de l'UFA 10052 ;
- L'effectif de la population autochtone Baka riveraine de l'UFA 10052 est de 343 âmes ;
- Les riverains Baka ne disposent pas des infrastructures sociales de qualité et ont des difficultés à accéder aux services sociaux de base ;
- Ils organisent leur finage en zones de chasse, de pêche et de cueillette (principales activités de production) et en espaces de célébration rituelle ;
- Ces espaces ressources et sites culturels qui ont été identifiés et cartographiés sont pour les Baka de la zone d'étude des hautes valeurs à conserver, selon les mesures de sécurisation préconisés par eux-mêmes ;
- L'exploitation forestière industrielle de l'UFA est une menace pour le maintien de ces hautes valeurs ;
- Elle affecte négativement leur vécu et les rapports qu'ils entretiennent depuis de longue date avec cet écosystème et dont la gestion collaborative permettra selon eux de réduire ou de limiter ces impacts.

Cette situation de précarité et de dépendance des populations autochtones Baka vis-à-vis des ressources forestières est loin d'être statique. Elle est la conséquence des « *processus historiques (qui) ont eu des incidences profondes sur (leurs) activités traditionnelles et les contraignent à trouver des réponses dynamiques et diversifiées pour s'adapter à des circonstances qui évoluent et sur lesquelles ils n'ont pas beaucoup d'emprise* ». ¹⁷ Pour une adaptation facile des semi-nomades Baka de la zone d'étude à ces mutations, les recommandations suivantes sont formulées à l'endroit de la SFIL, de l'Etat et des autres partenaires au développement :

¹⁷ Programme d'appui au développement et à la protection des droits des populations Baka installées à l'intérieur et autour des UFA du GDC, cellule d'aménagement SFIL, 2008, P.25.

- ✓ Promouvoir l'éducation aux droits et devoirs du citoyen chez les Baka, à travers l'organisation des séances de formation et de sensibilisation en droits et devoirs civiques ou citoyens et l'appui à l'obtention des pièces officielles à savoir la carte nationale d'identité, l'acte de naissance, etc. Ce qui permettra aux Baka d'avoir le statut de citoyen, la culture de revendication pour résister aux exactions de leurs voisins Bantous et à tout autre traitement marginal dont ils sont victimes. Ces pièces permettront également d'avoir les données complètes sur leurs identités (le nom et surtout l'âge) qui ne sont pas toujours faciles à obtenir au cours des études qui nécessitent un recensement exhaustif des Baka comme celle-ci ;
- ✓ Faciliter l'accès des enfants Baka à la scolarisation car les effectifs cumulés des enfants en âge préscolaire et scolaire dans la zone d'étude est 23,2% et le taux de scolarisation est encore très faible. Il s'agit de mettre en place des mesures visant à inciter les parents Baka à envoyer leurs enfants à l'école. Ces mesures concernent aussi la sensibilisation des enseignants sur la qualité du traitement à réserver aux élèves Baka, la contribution au fonctionnement des centres d'éducation de base par la fourniture du matériel didactique et scolaire et l'amélioration des infrastructures.
- ✓ Faciliter l'accès des Baka aux soins et services de santé par la mise en application et le suivi effectifs des mesures incitatives déjà prises comme la gratuité des soins et des visites médicales des Baka dans l'infirmerie de la SFIL ; veiller à ce qu'un bon accueil leur soit réservé. Il s'agit aussi d'organiser les descentes de l'équipe médicale de l'entreprise dans les hameaux pour les visites et soins médicaux sur place. Ceci permettra de rapprocher les Baka aux services de santé et de résoudre le problème de distance qui les sépare de l'infirmerie de la SFIL;
- ✓ Organiser les campagnes de sensibilisation des Baka aux pratiques et au respect des règles d'hygiène et de salubrité et aux soins préventifs ;
- ✓ Assurer un accès facile des Baka riverains à l'eau potable à travers l'aménagement des sources existantes et la création des points d'eau ;
- ✓ Contribuer à l'amélioration de l'habitat des Baka par des dons en matériaux de construction (bois, planches, clous, tôles). Ce qui permettra de limiter la précarité des logements Baka et de réduire leur degré de dépendance vis-à-vis des matériaux provisoires prélevés dans la concession ;

- ✓ Identifier les compétences disponibles au sein de la population Baka, les savoir-faire et les connaissances traditionnelles en matière de gestion des ressources naturelles, les renforcer et les capitaliser ;
- ✓ Mettre sur pied une politique de recrutement ou d'embauche qui privilégie les Baka riverains de l'UFA 10052 et leur assurer un bon traitement salarial ;
- ✓ Appuyer les semi-nomades Baka intéressés aux activités agricoles par les dons en petit matériel (machette, lime, houe) et les intrants, renforcer leur capacité aux techniques et pratiques agricoles
- ✓ Renforcer les capacités des Baka intéressés aux activités pastorales ;
- ✓ Impliquer davantage les Baka de la zone d'étude dans les instances de dialogue, de concertation et de prise de décision concernant la gestion du massif. Ce qui permettra d'assurer leur représentativité et leur participation au contrôle et à la gestion des ressources naturelles du massif ;
- ✓ Organiser dans les différents hameaux riverains identifiés des ateliers d'appropriation de la carte sociale participative contenue dans ce document, afin que les populations semi-nomades Baka s'y reconnaissent et y apportent d'éventuels amendements ;
- ✓ Procéder au marquage des espaces ressources et autres sites identifiés et contenus sur la carte élaborée de manière participative, afin de garantir la protection des droits d'usage des populations autochtones Baka et de prévoir ou d'éviter les conflits liés aux ressources forestières avec l'exploitant forestier.
- ✓ Veiller à l'application des mesures de sécurisation des HVC et de réduction des effets négatifs de l'exploitation forestière industrielle de l'UFA 10052 préconisées par les riverains Baka ;
- ✓ Accélérer la mise en application et le suivi du programme d'appui au développement et à la protection des droits des populations Baka riveraines des UFA du GDC chez les semi-nomades riverains de l'UFA 10052.

La mise en application et la réussite de ces recommandations passe par un suivi opérationnel régulier de ces mesures sur le terrain. Il est donc nécessaire pour cela de mettre en place au niveau l'entreprise une équipe chargée d'assurer ce suivi opérationnel.

BIBLIOGRAPHIE

AKOUN André et ANSART Pierre : Dictionnaire de Sociologie, Paris, Seuil, 1999.

CEFAID : Elaboration d'une carte participative sur les espaces ressources des Baka et négociation des actions sociales spécifiques en faveur de ces populations, 2007.

GDC : Programme d'appui au développement et à la protection des populations Baka installées à l'intérieur et autour des UFA du GDC, cellule d'aménagement du GDC, 2008.

MBOLO Marie : Journées de sensibilisation et d'échange sur le processus de certification forestière au sein du Groupe Decolvenaere Cameroun, 2009.

NGATCHOU Erith : Cours de formation au Centre d'Excellence Sociale de Brazzaville, République du Congo, 2009.

PROFOREST: Assessment, management and monitoring of High Conservation Value Forest, A practical guide for forest managers, 2008.

SFIL: Déclaration d'engagement à la certification FSC, 2008.

TATIO SAH Olive: Protocole d'identification et modalités d'intervention dans les Forêts à Hautes Valeurs pour la Conservation de l'UFA 10052, 200

ANNEXE 2 : FICHE D’EVALUATION DES IMPACTS

FICHE D’IDENTIFICATION DES IMPACTS NEGATIFS DE L’EXPLOITATION FORESTIERE SUR LES POPULATIONS BAKA ET DES HVC

Village/hameau :Date :

Enquêteur :

1- Quels sont les effets négatifs de l’exploitation forestière industrielle de l’UFA 10 052 sur votre mode de vie, vos espaces ressources et autres sites ?

2- Qu’est-ce que vous proposez pour limiter ou réduire ces effets négatifs ?

3- Qu’est-ce que vous avez d’important dans la forêt (l’UFA 10 052) et que vous ne souhaitez pas voir disparaître ou endommager ?

4- Comment peut-on protéger ces valeurs?

ANNEXE 3: BASE DE DONNEES DE RECENSEMENT DE LA POPULATION

UR	UF	Noms	Prénom	Age	Profession	Village	Ethnie	Lignage	Sexe
1	1	Ndjombo	Pécos	50 ans	Cultivateur	Bélékoubou1	Baka	Yé Ndongo	M
1	1	Bassako	Monique	38 ans	Cueilleur	Bélékoubou1	Baka	Yé Likemba	F
1	1	Anongo	Sinclair	18 ans	Elève	Bélékoubou1	Baka	Yé Ndongo	M
1	1	Ewongo	Georgine	17 ans	Elève	Bélékoubou1	Baka	Yé Ndongo	F
1	1	Ngondélé	Georgette	14 ans	Elève	Bélékoubou1	Baka	Yé Ndongo	F
1	1	Nloko	Raphaël	9 ans	Elève	Bélékoubou1	Baka	Yé Ndongo	M
1	1	Yendjoh	Sébastien	7 ans	Elève	Bélékoubou1	Baka	Yé Ndongo	M
2	2	Ndjombo	Vincent	35 ans	Cultivateur	Bélékoubou1	Baka	Yé Ndongo	M
2	2	Gbale	Marguerite	28 ans	Cueilleur	Bélékoubou1	Baka	Yé Likemba	F
2	2	Nguiwa		14 ans	Elève	Bélékoubou1	Baka	Yé Ndongo	M
2	2	Ndembo	Marie	9 ans	Elève	Bélékoubou1	Baka	Yé Ndongo	F
2	2	Bebey		7 ans	Elève	Bélékoubou1	Baka	Yé Ndongo	F
2	2	Oua	Salomon	6 ans	Elève	Bélékoubou1	Baka	Yé Ndongo	M
2	2	Adouma	Eugénie	4 ans	NC	Bélékoubou1	Baka	Yé Ndongo	F
3	3	Yendjoh	Sébastien	38 ans	Cultivateur	Bélékoubou1	Baka	Yé Ndongo	M
3	3	Bekoua	Pauline	30 ans	Cueilleur	Bélékoubou1	Baka	Yé Likemba	F
3	3	Angoumou	Ferdinand	18 ans	Elève	Bélékoubou1	Baka	Yé Ndongo	M
3	3	Salabi	Madeleine	16 ans	Elève	Bélékoubou1	Baka	Yé Ndongo	F
3	3	Ndoko	Calvin	14 ans	Elève	Bélékoubou1	Baka	Yé Ndongo	M
3	3	Sondi		12 ans	Elève	Bélékoubou1	Baka	Yé Ndongo	F
3	3	Ngalando	Emmanuel	4 ans	NC	Bélékoubou1	Baka	Yé Ndongo	M
4	4	Ndoko	Calvin	37 ans	Gardien	Bélékoubou1	Baka	Yé Ndongo	M
4	4	Madjoki	Odette	30 ans	Cueilleur	Bélékoubou1	Baka	Yé Mombito	F
4	4	Onana	Rodrigue	12 ans	Elève	Bélékoubou1	Baka	Yé Ndongo	M
4	4	Ndongui	Salomon	25 ans	Chasseur	Bélékoubou1	Baka	Yé Ndongo	M
5	5	Boukassong	Jean	23 ans	Chasseur	Bélékoubou1	Baka	Yé Ndongo	M
5	5	Gbale	Ndebo	18 ans	Pêcheur	Bélékoubou1	Baka	Yé Ndonga	F
5	5	Tombou	Marguerite	3 ans	NC	Bélékoubou1	Baka	Yé Ndongo	F
5	5	Djakaya	Pauline	15 ans	Cueilleur	Bélékoubou1	Baka	Yé Ndongo	F
5	5	Sésariste	Ambesse	13 ans	Cueilleur	Bélékoubou1	Baka	Yé Ndongo	F
1	1	Nama	André	60 ans	Cultivateur	Bélékoubou2	Baka	Yé Ndjembe	M
1	1	Essawa	Philomène	41 ans	Cueilleur	Bélékoubou2	Baka	Yé Silo	F
1	1	Ambelle	Eugénie	15 ans	Cueilleur	Bélékoubou2	Baka	Yé Ndjembe	F
1	1	Ngombe	Innocent	12 ans	Cueilleur	Bélékoubou2	Baka	Yé Ndjembe	M
2	2	Ndombi	Laurent	53 ans	Cueilleur	Bélékoubou2	Baka	Yé Ndjembe	M
2	2	Mamaya	Marguerite	42 ans	Pêcheur	Bélékoubou2	Baka	Yé Ndonga	F
2	2	Ndjossi	Jeanne	15 ans	Cueilleur	Bélékoubou2	Baka	Yé Ndjembe	F
2	2	Yoyiawe	Marceline	13 ans	Cueilleur	Bélékoubou2	Baka	Yé Ndjembe	F
2	2	Bassako	Monique	10 ans	Cueilleur	Bélékoubou2	Baka	Yé Ndjembe	F

UR	UF	Noms	Prénom	Age	Profession	Village	Ethnie	Lignage	Sexe
2	2	Gombala	Blandine	4 ans	NC	Bélékoubou2	Baka	Yé Ndjembe	F
3	3	Ndoumou	Jeannot	48 ans	Chasseur	Bélékoubou2	Baka	Yé Ndjembe	M
3	3	Ayawî	Jacquette	40 ans	Cueilleur	Bélékoubou2	Baka	Yé Likemba	F
3	3	Ambile	Collette	10 ans	Cueilleur	Bélékoubou2	Baka	Yé Ndjembe	F
3	3	Ndombi	Laurent	8 ans	Cueilleur	Bélékoubou2	Baka	Yé Ndjembe	M
3	3	Ama	Jacquette	6 ans	NC	Bélékoubou2	Baka	Yé Ndjembe	F
4	4	Ndjidji	Jean Bédél	70 ans	Chasseur	Bélékoubou2	Baka	Yé Ndjembe	M
4	4	Awono	Pauline	60 ans	Pêcheur	Bélékoubou2	Baka	Yé Likemba	F
4	4	Djenga	Jean	20 ans	Chasseur	Bélékoubou2	Baka	Yé Ndjembe	M
4	4	Ebollo	Appolinaire	15 ans	Chasseur	Bélékoubou2	Baka	Yé Ndjembe	M
5	5	Angou	Benoît	65 ans	Cultivateur	Bélékoubou2	Baka	Yé Ndjembe	M
5	5	Ndembi	Jacquette	50 ans	Cueilleur	Bélékoubou2	Baka	Yé Yandji	F
5	5	Béri	Bernard	15 ans	Cueilleur	Bélékoubou2	Baka	Yé Ndjembe	M
1	6	Boundé	Sylvain	28 ans	Cultivateur	Bélékoubou2	Baka	Yé Ndjembe	M
1	6	Tété	Mélanie	25 ans	Cueilleur	Bélékoubou2	Baka	Yé Bossila	F
4	7	Nama	Jean Luc	22 ans	Chasseur	Bélékoubou2	Baka	Yé Ndjembe	M
4	7	Koumé	Hortense	19 ans	Cueilleur	Bélékoubou2	Baka	Yé Ndongo	F
4	7	Nyayo	Collette	4 ans	NC	Bélékoubou2	Baka	Yé Ndjembe	F
4	7	Mbié	Jeannot	2 ans	NC	Bélékoubou2	Baka	Yé Ndjembe	M
6	8	Temî	Marcelin	25 ans	Cueilleur	Bélékoubou2	Baka	Yé Silo	M
6	8	Dondo	Marie	23 ans	Cueilleur	Bélékoubou2	Baka	Yé Ndjembe	F
6	8	Mapa	Patrice	5 ans	NC	Bélékoubou2	Baka	Yé Ndjembe	M
3	9	Ambesse	Piérrot	25 ans	Cueilleur	Bélékoubou2	Baka	Yé Ndjembe	M
3	9	Apouma	Madeleine	24 ans	Cueilleur	Bélékoubou2	Baka	Yé Bossila	F
3	9	Boulaye	Nestor	18 ans	Cueilleur	Bélékoubou2	Baka	Yé Ndjembe	M
6	10	Andjié	Antoine	23 ans	Cueilleur	Bélékoubou2	Baka	Yé Gboko	M
7	11	Awouka	Raymond	29 ans	Cueilleur	Bélékoubou2	Baka	Yé Kpotolo	M
7	11	Laylo	Isabelle	20 ans	Cueilleur	Bélékoubou2	Baka	Yé Ndjembe	F
7	11	Memboutou	Joseph	5 ans	Elève	Bélékoubou2	Baka	Yé Kpotolo	M
7	11	Angoula	Perly	2 ans	NC	Bélékoubou2	Baka	Yé Kpotolo	M
8	12	Mombo	Simon	20 ans	Cueilleur	Bélékoubou2	Baka	Yé Likemba	M
8	12	Yéyouawé	Céline	17 ans	Cueilleur	Bélékoubou2	Baka	Yé Ndjembe	F
1	1	Ndjembo	Norbert	70 ans	Chasseur	Bélékoubou3	Baka	Yé Likemba	M
1	1	Andé	Madeleine	30 ans	Cueilleur	Bélékoubou3	Baka	Yé Bombi	F
1	1	Yohama	Brigitte	28 ans	Cueilleur	Bélékoubou3	Baka	Yé Gboko	F
1	1	Obama	Jean Baptiste	17 ans	Cueilleur	Bélékoubou3	Baka	Yé Likemba	M
1	1	Yambe	Simon	10 ans	Cueilleur	Bélékoubou3	Baka	Yé Likemba	M
1	1	Mongoulou	Samedi	8 ans	Cueilleur	Bélékoubou3	Baka	Yé Likemba	M
1	1	Awolo	Suzanne	7 ans	Cueilleur	Bélékoubou3	Baka	Yé Likemba	F
2	2	Adjiba	Paul	45 ans	Chasseur	Bélékoubou3	Baka	Yé Likemba	M
2	2	Bengue	Monique	30 ans	Cueilleur	Bélékoubou3	Baka	Yé Silo	F
2	2	Ndjembo	Norbert	10 ans	Cueilleur	Bélékoubou3	Baka	Yé Likemba	M
2	2	Yabilo	Christine	8 ans	Cueilleur	Bélékoubou3	Baka	Yé Likemba	F
2	2	Songou		5 ans	NC	Bélékoubou3	Baka	Yé Likemba	F
3	3	Ngolo	Francis	40 ans	Cueilleur	Bélékoubou3	Baka	Yé Silo	M

UR	UF	Noms	Prénom	Age	Profession	Village	Ethnie	Lignage	Sexe
3	3	Yabilo	Christine	30 ans	Cueilleur	Bélékoubou3	Baka	Yé Likemba	F
3	3	Ndougbe	Lucie	13 ans	Cueilleur	Bélékoubou3	Baka	Yé Likemba	F
3	3	Essawa	Philomène	10 ans	Cueilleur	Bélékoubou3	Baka	Yé Likemba	F
1	1	Ngouna	Joseph	21 ans	Cultivateur	Dongongo	Baka	Yé Likemba	M
1	1	Pengwélé	Pascaline	18 ans	Cueilleur	Dongongo	Baka	Yé Wala	F
1	1	Koundou	Sansi	3 ans	NC	Dongongo	Baka	Yé Likemba	F
1	1	Mindjos	Maxime	18 mois	NC	Dongongo	Baka	Yé Likemba	M
2	2	Mindjos	Réné	25 ans	Cueilleur	Dongongo	Baka	Yé Likemba	M
2	2	Yéyou	Virginie	23 ans	Cueilleur	Dongongo	Baka	Yé Kpotolo	F
2	2	Nandjoh		7 ans	Cueilleur	Dongongo	Baka	Yé Likemba	F
2	2	Andjegue	Gladys	2 ans	NC	Dongongo	Baka	Yé Likemba	F
2	3	Faï	Martin	45 ans	Cultivateur	Dongongo	Baka	Yé Likemba	M
2	3	Mendoh	Rosalie	40 ans	Cueilleur	Dongongo	Baka	Yé Silo	F
2	3	Mbodja	Emile	30 ans	Cueilleur	Dongongo	Baka	Yé Likemba	M
1	4	Kundji	Simplice	37 ans	Cueilleur	Dongongo	Baka	Yé Silo	M
1	4	Andjom	Marie	25 ans	Pêcheur	Dongongo	Baka	Yé Mombito	F
1	4	Ngoulaman		10 ans	Cueilleur	Dongongo	Baka	Yé Silo	M
1	4	Wama	Yannick	8 ans	Cueilleur	Dongongo	Baka	Yé Silo	M
1	4	Nguelembe	Florette	6 ans	NC	Dongongo	Baka	Yé Silo	F
1	4	Mbondja	Oscar	3 ans	NC	Dongongo	Baka	Yé Silo	M
1	4	Ngolou	Merlin	4 mois	NC	Dongongo	Baka	Yé Silo	M
1	5	Anyopa	Alexis	24 ans	Cueilleur	Dongongo	Baka	Yé Silo	M
1	5	Akobani	Laurentine	23 ans	Cueilleur	Dongongo	Baka	Yé Ndonga	F
1	5	Mendjoh	Loveline	2 ans	NC	Dongongo	Baka	Yé Silo	F
2	6	Tokoro	Désiré	20 ans	Cueilleur	Dongongo	Baka	Yé Silo	M
2	6	Ngobolo		19 ans	Cueilleur	Dongongo	Baka	Yé Ndoumou	F
2	7	Diwondo	Dieudonné	25 ans	Cueilleur	Dongongo	Baka	Yé Silo	M
2	7	Mali	Hortense	22 ans	Cueilleur	Dongongo	Baka	Yé Ndjembe	F
1	8	Motto	Donatien	38 ans	Chasseur	Dongongo	Baka	Yé Ndjembe	M
1	8	Mboula	Rosette	37 ans	Cueilleur	Dongongo	Baka	Yé Silo	F
1	8	Mode	Pauline	7 ans	Cueilleur	Dongongo	Baka	Yé Ndjembe	F
3	9	Djoka	Daniel	38 ans	Chasseur	Dongongo	Baka	Yé Ndjembe	M
3	9	Yorowé	Georgette	30 ans	Cueilleur	Dongongo	Baka	Yé Silo	F
3	10	Baba	Charles	50 ans	Cueilleur	Dongongo	Baka	Yé Ndjembe	M
3	10	Nana	Angeline	45 ans	Pêcheur	Dongongo	Baka	Yé Silo	F
3	11	Dogwe	Jean	40 ans	Cueilleur	Dongongo	Baka	Yé Silo	M
3	12	Abo	Jean	40 ans	Cueilleur	Dongongo	Baka	Yé Bossila	M
3	12	Nadan		45 ans	Pêcheur	Dongongo	Baka	Yé Likemba	F
4	13	Langoubou	Simplice	30 ans	Cueilleur	Dongongo	Baka	Yé Bossila	M
4	13	Kombo	Madeleine	26 ans	Cueilleur	Dongongo	Baka	Yé Mombito	F
4	13	Akomi	Angeline	6 ans	NC	Dongongo	Baka	Yé Bossila	F
4	13	Bobala	Jeannette	3 ans	NC	Dongongo	Baka	Yé Bossila	F
4	13	Amangui	Cyriaque	4 mois	NC	Dongongo	Baka	Yé Bossila	M
4	14	Kendje	Daniel	50 ans	Cueilleur	Dongongo	Baka	Yé Kpotolo	M
4	14	Djoka	Daniel	5 ans	NC	Dongongo	Baka	Yé Kpotolo	M

UR	UF	Noms	Prénom	Age	Profession	Village	Ethnie	Lignage	Sexe
4	15	Awouka	Simon	25 ans	Cueilleur	Dongongo	Baka	Yé Kpotolo	M
2	16	Baba	David	22 ans	Cueilleur	Dongongo	Baka	Yé Kpotolo	M
2	16	Madani	Georgette	21 ans	Cueilleur	Dongongo	Baka	Yé Bossila	F
2	16	Gbekaosse		18 mois	NC	Dongongo	Baka	Yé Kpotolo	F
4	17	Ekoulé	Bertin	23 ans	Cueilleur	Dongongo	Baka	Yé Kpotolo	M
4	17	Yembo	Brigitte	22 ans	Cueilleur	Dongongo	Baka	Yé Silo	F
4	17	Ambesse		2 ans	NC	Dongongo	Baka	Yé Kpotolo	M
3	18	Amaya	Simon	40 ans	Chasseur	Dongongo	Baka	Yé Kpotolo	M
3	18	Manda	Catherine	37 ans	Cueilleur	Dongongo	Baka	Yé Silo	F
1	1	Agoumo	Richard	53 ans	Cultivateur	Dongongui	Baka	Yé Ndonga	M
1	1	Abelé	Delphine	45 ans	Cueilleur	Dongongui	Baka	Yé Yandji	F
1	1	Bondji	Germaine	12 ans	Cueilleur	Dongongui	Baka	Yé Ndonga	F
1	1	Timialé	Nathalie	9 ans	Cueilleur	Dongongui	Baka	Yé Ndonga	F
1	1	Imbela	Nicolas	7 ans	Cueilleur	Dongongui	Baka	Yé Ndonga	M
2	2	Ataba	Jean Pierre	26 ans	Cueilleur	Dongongui	Baka	Yé Ndonga	M
2	2	Beyo	Marguerite	22 ans	Pêcheur	Dongongui	Baka	Yé Ndjembe	F
2	2	Nguira	Clarisse	19 ans	Cueilleur	Dongongui	Baka	Yé Kpotolo	F
2	2	Djouadamba	Adeline	6 ans	NC	Dongongui	Baka	Yé Ndonga	F
2	2	Agoumo	François	5 ans	NC	Dongongui	Baka	Yé Ndonga	M
2	2	Baka	Edouard	3 ans	NC	Dongongui	Baka	Yé Ndonga	M
2	2	Adjo	Charlotte	2 ans	NC	Dongongui	Baka	Yé Ndonga	F
2	2	Epéllé		1 an	NC	Dongongui	Baka	Yé Ndonga	M
2	2	Ndoko	Achille	8 mois	NC	Dongongui	Baka	Yé Ndonga	M
3	3	Mebouta	Vincent	27 ans	Cultivateur	Dongongui	Baka	Yé Ndongo	M
3	3	Patou	Catherine	21 ans	Cueilleur	Dongongui	Baka	Yé Ndonga	F
3	3	Lacident	Blaise	4 ans	NC	Dongongui	Baka	Yé Ndongo	M
3	3	Kambang	Barnabé	2 mois	NC	Dongongui	Baka	Yé Ndongo	M
4	4	Djatao	Vincent	26 ans	Cueilleur	Dongongui	Baka	Yé Kpotolo	M
4	4	Adjo	Hélène	24 ans	Pêcheur	Dongongui	Baka	Yé Ndonga	F
4	4	Ngouya	Frédéric	7 ans	Cueilleur	Dongongui	Baka	Yé Kpotolo	M
4	4	Andjé	Mirabelle	2 ans	NC	Dongongui	Baka	Yé Kpotolo	F
4	5	Aboula	Emmanuel	49 ans	Cultivateur	Dongongui	Baka	Yé Ndonga	M
4	5	Noyou	Blaise	18 ans	Cueilleur	Dongongui	Baka	Yé Ndonga	M
4	5	Ngwale	Collette	14 ans	Cueilleur	Dongongui	Baka	Yé Ndonga	F
4	5	Ahouma	Jean	11 ans	Cueilleur	Dongongui	Baka	Yé Ndonga	M
5	6	Bendoua	Gaston	24 ans	Cueilleur	Dongongui	Baka	Yé Ndonga	M
5	6	Agombe	Jacquette	21 ans	Cueilleur	Dongongui	Baka	Yé Likemba	F
5	6	Aboula		5 ans	NC	Dongongui	Baka	Yé Ndonga	M
5	6	Mapa	Madeleine	2 ans	NC	Dongongui	Baka	Yé Ndonga	F
5	7	Mobongou	Pierre	26 ans	Cueilleur	Dongongui	Baka	Yé Ndonga	M
5	7	Apouma	Pauline	23 ans	Cueilleur	Dongongui	Baka	Yé Silo	F
5	7	Ambile	Pauline	7 ans	Cueilleur	Dongongui	Baka	Yé Ndonga	F
5	7	Embella	Bernard	5 ans	NC	Dongongui	Baka	Yé Ndonga	M
5	7	Mbassassa	Etienne	4 ans	NC	Dongongui	Baka	Yé Ndonga	M
5	7	Akwangui	Rosette	2 ans	NC	Dongongui	Baka	Yé Ndonga	F

UR	UF	Noms	Prénom	Age	Profession	Village	Ethnie	Lignage	Sexe
5	7	Messehou	Paul	10 mois	NC	Dongongui	Baka	Yé Ndonga	M
1	8	Yamandjoh	Francis	17 ans	Cueilleur	Dongongui	Baka	Yé Ndonga	M
1	8	Abah	Chantale	16 ans	Cueilleur	Dongongui	Baka	Yé Ndongo	F
1	8	Abelé	Chaneline	2 ans	NC	Dongongui	Baka	Yé Ndonga	F
1	8	Ataba	Eric	1 an	NC	Dongongui	Baka	Yé Ndonga	M
1	1	Memboutou	Joseph	49 ans	Cueilleur	Etom	Baka	Yé Kpotolo	M
1	1	Djakobi	Collette	47 ans	Pêcheur	Etom	Baka	Yé Silo	F
1	1	Amaya	Simon	17 ans	Cueilleur	Etom	Baka	Yé Kpotolo	M
2	2	Mekaba	Innocent	27 ans	Cueilleur	Etom	Baka	Yé Kpotolo	M
2	2	Bendima	Christianne	23 ans	Pêcheur	Etom	Baka	Yé Kpotolo	F
3	3	Abomo	Pascaline	30 ans	Cueilleur	Etom	Baka	Yé Kpotolo	F
3	3	Liwanga	Préface	15 ans	Cueilleur	Etom	Baka	Yé Likemba	M
3	3	Bondja	Emile	8 ans	Cueilleur	Etom	Baka	Yé Likemba	M
3	3	Malango	Brenda	6 ans	NC	Etom	Baka	Yé Likemba	F
3	3	Medji	Martin	5 ans	NC	Etom	Baka	Yé Likemba	M
4	4	Mopili	Pascal	29 ans	Gardien	Etom	Baka	Yé Wala	M
4	4	Ambete	Marie	27 ans	Cueilleur	Etom	Baka	Yé Ndjembe	F
1	1	Mokondji	Appolinaire	33 ans	Cultivateur	Kobi	Baka	Yé Mombito	M
1	1	Mbangoué	Jeannine	27 ans	Cueilleur	Kobi	Baka	Yé Wala	F
1	1	Awouka	Maxime	11 ans	Elève	Kobi	Baka	Yé Mombito	M
1	1	Djegbe	Donatien	8 ans	Elève	Kobi	Baka	Yé Mombito	M
1	1	Mambe	Jacqueline	6 ans	Elève	Kobi	Baka	Yé Mombito	F
1	1	Nassoué		3 ans	NC	Kobi	Baka	Yé Mombito	M
1	1	Ambesseme	Sylvie	1 an	NC	Kobi	Baka	Yé Mombito	F
2	2	Mombo	Siméon	29 ans	Chasseur	Kobi	Baka	Yé Mombito	M
2	2	Amba	Eveline	26 ans	Cueilleur	Kobi	Baka	Yé Likemba	F
2	2	Ngometi	Clémence	9 ans	Elève	Kobi	Baka	Yé Mombito	F
2	2	Nassoué	Martial	6 ans	Elève	Kobi	Baka	Yé Mombito	M
3	3	Nassoué	Daniel	46 ans	Enseignant	Kobi	Baka	Yé Mombito	M
3	3	Koundou	Hélène	42 ans	Cueilleur	Kobi	Baka	Yé Ndjembe	F
3	3	Yélé	Jospin	10 ans	Elève	Kobi	Baka	Yé Mombito	M
3	3	Welenga	Nassoué	4 ans	NC	Kobi	Baka	Yé Mombito	F
3	3	Mendjo	Arlette	3 mois	NC	Kobi	Baka	Yé Mombito	F
3	3	Kpignia	Valère	10 ans	Elève	Kobi	Baka	Yé Mombito	M
4	4	Loma	Théodore	37 ans	Cueilleur	Kobi	Baka	Yé Ndjembe	M
4	4	Assakela	Chantale	29 ans	Cueilleur	Kobi	Baka	Yé Mombito	F
4	4	Epboua	Christian	17 ans	Cueilleur	Kobi	Baka	Yé Ndjembe	M
4	4	Loumbe	Mesmain	9 ans	Elève	Kobi	Baka	Yé Ndjembe	M
4	4	Apaya	Cécile	7 ans	Elève	Kobi	Baka	Yé Ndjembe	F
4	4	Ngakoundou	Vincent	1 an	NC	Kobi	Baka	Yé Ndjembe	M
5	5	Nguene	Maginot	40 ans	Cueilleur	Kobi	Baka	Yé Silo	M
5	5	Assoua	Damaris	38 ans	Cueilleur	Kobi	Baka	Yé Mombito	F
5	5	Elenga	Epyphanie	17 ans	Cueilleur	Kobi	Baka	Yé Silo	F
5	5	Loula	Martinien	15 ans	Cueilleur	Kobi	Baka	Yé Silo	M
5	5	Nana	Clarisse	12 ans	Cueilleur	Kobi	Baka	Yé Silo	F

UR	UF	Noms	Prénom	Age	Profession	Village	Ethnie	Lignage	Sexe
5	5	Aponi	Julie	10 ans	Elève	Kobi	Baka	Yé Silo	F
5	5	Angama	Neslie	7 ans	Elève	Kobi	Baka	Yé Silo	F
5	5	Mendo	Séraphine	5 ans	NC	Kobi	Baka	Yé Silo	F
5	5	Djamoni	Pauline	3 ans	NC	Kobi	Baka	Yé Silo	F
5	5	Awoundja	Agnès	1 an	NC	Kobi	Baka	Yé Silo	F
6	6	Legobo	Jean	30 ans	Cueilleur	Kobi	Baka	Yé Mombito	M
6	6	Mbondja	Elise	27 ans	Cueilleur	Kobi	Baka	Yé Ndjembe	F
6	6	Noni		17 ans	Cueilleur	Kobi	Baka	Yé Mombito	M
6	6	Kassouma		5 ans	Elève	Kobi	Baka	Yé Mombito	F
6	6	Mokondji	Appolinaire	1 mois	NC	Kobi	Baka	Yé Mombito	M
2	7	Yanga	Etienne	37 ans	Cueilleur	Kobi	Baka	Yé Silo	M
2	7	Malango	Rose	29 ans	Cueilleur	Kobi	Baka	Yé Mombito	F
7	8	Ndeke	Samuel	45 ans	Cultivateur	Kobi	Baka	Yé Mombito	M
7	8	Mobindjo	Lubertin	17 ans	Cueilleur	Kobi	Baka	Yé Mombito	M
7	8	Mbouoh		49 ans	Cueilleur	Kobi	Baka	Yé Mombito	F
7	8	Nassambo	Josephine	70 ans	Cueilleur	Kobi	Baka	Yé Likemba	F
7	8	Welenga		67 ans	Cueilleur	Kobi	Baka	Yé Likemba	F
8	9	Mbomo		39 ans	Cueilleur	Kobi	Baka	Yé Bossila	M
8	9	Kambe	Mirabelle	27 ans	Cueilleur	Kobi	Baka	Yé Mombito	F
1	1	Aya	Martin	45 ans	Cueilleur	Minguiri	Baka	Yé Mombito	M
1	1	Akomi	Angeline	43 ans	Cueilleur	Minguiri	Baka	Yé Bossila	F
1	1	Apondi	Monique	10 ans	Cueilleur	Minguiri	Baka	Yé Mombito	F
2	2	Ngambesso	Fabrice	24 ans	Cueilleur	Minguiri	Baka	Yé Mombito	M
2	2	Ngolounga	Germaine	19 ans	Cueilleur	Minguiri	Baka	Yé Kpotolo	F
3	3	Dario	Marcelin	22 ans	Cueilleur	Minguiri	Baka	Yé Mombito	M
3	3	Nagoué	Justine	18 ans	Cueilleur	Minguiri	Baka	Yé Silo	F
3	3	Manda	Félicien	12 ans	Cueilleur	Minguiri	Baka	Yé Mombito	M
3	3	Ngwé	Jean	16 ans	Cueilleur	Minguiri	Baka	Yé Kpotolo	M
3	4	Kendje	Daniel	25 ans	Cueilleur	Minguiri	Baka	Yé Kpotolo	M
3	4	Moamendi		23 ans	Cueilleur	Minguiri	Baka	Yé Bombi	F
3	4	Dape		4 ans	NC	Minguiri	Baka	Yé Kpotolo	M
4	5	Gwebeleti		20 ans	Cueilleur	Minguiri	Baka	Yé Kpotolo	M
4	5	Assopi	Chérinette	17 ans	Cueilleur	Minguiri	Baka	Yé Mambe	F
4	5	Firmin		4 ans	NC	Minguiri	Baka	Yé Kpotolo	M
5	6	Kebo	Raphaël	27 ans	Cueilleur	Minguiri	Baka	Yé Mombito	M
5	6	Catherine		23 ans	Cueilleur	Minguiri	Baka	Yé Mombito	F
5	6	Anya	Martin	10 ans	Cueilleur	Minguiri	Baka	Yé Mombito	M
5	6	Nyagobo		8 ans	Cueilleur	Minguiri	Baka	Yé Mombito	M
2	7	Kyé	Appolinaire	28 ans	Cueilleur	Minguiri	Baka	Yé Mombito	M
2	7	Manda	Eliane	24 ans	Cueilleur	Minguiri	Baka	Yé Silo	F
6	8	Mbodjoko	Pierre	29 ans	Cueilleur	Minguiri	Baka	Yé Mombito	M
6	8	Nyobe		11 ans	Cueilleur	Minguiri	Baka	Yé Mombito	M
6	8	Tinde	Donald	19 ans	Cueilleur	Minguiri	Baka	Yé Mombito	M
6	8	Nyagombo	Emmanuel	8 ans	Cueilleur	Minguiri	Baka	Yé Mombito	M
6	8	Kombo	Paulbert	5 ans	NC	Minguiri	Baka	Yé Mombito	M

UR	UF	Noms	Prénom	Age	Profession	Village	Ethnie	Lignage	Sexe
1	1	Tongo	Angelin	33 ans	Cueilleur	Ndembondjo	Baka	Yé Likemba	M
1	1	Nayo	Collette	29 ans	Cueilleur	Ndembondjo	Baka	Yé Ndjembe	F
1	1	Yama	Félélicité	8 ans	Cueilleur	Ndembondjo	Baka	Yé Likemba	F
1	1	Manda	Rebecca	6 ans	NC	Ndembondjo	Baka	Yé Likemba	F
1	1	Bikou	Jean	4 ans	NC	Ndembondjo	Baka	Yé Likemba	M
1	1	Ndembo	Ernestine	4 mois	NC	Ndembondjo	Baka	Yé Likemba	F
1	1	Ngouandjanga	Marie	53 ans	Cueilleur	Ndembondjo	Baka	Yé Kpotolo	F
1	1	Massa	Polycarpe	42 ans	Cultivateur	Ngotto	Baka	Yé Wala	M
1	1	Djabo	Madeleine	36 ans	Cueilleur	Ngotto	Baka	Yé Mombito	F
1	1	Mokinongo	Janvier	15 ans	Cueilleur	Ngotto	Baka	Yé Wala	M
1	1	Lola	Rose	13 ans	Elève	Ngotto	Baka	Yé Wala	F
1	1	Daly	Céline	12 ans	Cueilleur	Ngotto	Baka	Yé Wala	F
1	1	Djobo	Erica	27 ans	Cueilleur	Ngotto	Baka	Yé Silo	F
1	2	Mobga	Patrice	28 ans	Cueilleur	Ngotto	Baka	Yé Wala	M
1	2	Aba	Célestine	25 ans	Cueilleur	Ngotto	Baka	Yé Likemba	F
2	3	Nakokpowe	Simon	43 ans	Cueilleur	Ngotto	Baka	Yé Kpotolo	M
2	3	Penguele	Pauline	23 ans	Cueilleur	Ngotto	Baka	Yé Wala	F
2	3	Mano	Agnès	9 ans	Elève	Ngotto	Baka	Yé Kpotolo	F
1	4	Djobo	Barthélemy	25 ans	Chasseur	Ngotto	Baka	Yé Wala	M
1	4	Messoua		32 ans	Cueilleur	Ngotto	Baka	Yé Likemba	F
1	4	Djadjengue		7 mois	NC	Ngotto	Baka	Yé Wala	F
3	5	Daly	Simon	49 ans	Cultivateur	Ngotto	Baka	Yé Wala	M
3	5	Dape	Céline	38 ans	Cueilleur	Ngotto	Baka	Yé Mombito	F
3	5	Nadoh	Nadège	16 ans	Elève	Ngotto	Baka	Yé Wala	F
3	6	Mokinongo	Rigobert	47 ans	Cueilleur	Ngotto	Baka	Yé Wala	M
3	6	Mano	Agnès	39 ans	Pêcheur	Ngotto	Baka	Yé Silo	F
3	6	Metila	Dieudonné	17 ans	Cueilleur	Ngotto	Baka	Yé Wala	M
3	6	Dongoya	Marie	14 ans	Cueilleur	Ngotto	Baka	Yé Wala	F
4	7	Loula	Jean Bosco	38 ans	Cultivateur	Ngotto	Baka	Yé Wala	M
4	7	Suma	Chantale	28 ans	Pêcheur	Ngotto	Baka	Yé Gboko	F
4	7	Ambete	Alida	10 ans	Elève	Ngotto	Baka	Yé Wala	F
4	8	Mediako	Hubert	28 ans	Cueilleur	Ngotto	Baka	Yé Wala	M
4	9	Maï	Etienne	25 ans	Cueilleur	Ngotto	Baka	Yé Wala	M
4	9	Ebouï	Séraphine	22 ans	Cueilleur	Ngotto	Baka	Yé Silo	F
4	9	Mode	Esther	6 ans	Elève	Ngotto	Baka	Yé Wala	F
4	9	Mosmanga	Mrie Noëlle	11 mois	NC	Ngotto	Baka	Yé Wala	F
2	10	Ngoubou	Fabrice	27 ans	Cueilleur	Ngotto	Baka	Yé Ndjembe	M
2	10	Abe	Bernadette	18 ans	Cueilleur	Ngotto	Baka	Yé Mombito	F
5	11	Aya	Simplice	29 ans	Cueilleur	Ngotto	Baka	Yé Ndjembe	M
5	11	Koundou	Mélanie	20 ans	Cueilleur	Ngotto	Baka	Yé Wala	F
5	11	Adjidja	Collette	6 ans	Elève	Ngotto	Baka	Yé Ndjembe	F
5	11	Moni	Jacquette	3 ans	NC	Ngotto	Baka	Yé Ndjembe	F
5	11	Bokolo	Jacqueline	6 mois	NC	Ngotto	Baka	Yé Ndjembe	F
5	12	Wongolo	Séverin	27 ans	Cueilleur	Ngotto	Baka	Yé Likemba	M
5	12	Mkala	Jacqueline	17 ans	Cueilleur	Ngotto	Baka	Yé Wala	F

UR	UF	Noms	Prénom	Age	Profession	Village	Ethnie	Lignage	Sexe
5	12	Mbake	Joseph	21 ans	Cueilleur	Ngotto	Baka	Yé Ndjembe	M
6	13	Elenga	Appolinaire	31 ans	Chasseur	Ngotto	Baka	Yé Wala	M
6	13	Lino	Jacqueline	25 ans	Cueilleur	Ngotto	Baka	Yé Ndoumou	F
6	13	Aleko		8 ans	Cueilleur	Ngotto	Baka	Yé Wala	M
6	13	Tolo		6 ans	NC	Ngotto	Baka	Yé Wala	M
6	13	Ndjomi	Marie	3 ans	Elève	Ngotto	Baka	Yé Wala	F
6	14	Manapo	Nicolas	34 ans	Cultivateur	Ngotto	Baka	Yé Likemba	M
6	14	Nawedje	Brigitte	29 ans	Cueilleur	Ngotto	Baka	Yé Mombito	F
6	14	Ekoumou	Innocent	10 ans	Cueilleur	Ngotto	Baka	Yé Likemba	M
6	14	Mokinongo	Crépin	8 ans	Elève	Ngotto	Baka	Yé Likemba	M
6	14	Manda	Pascaline	5 ans	Elève	Ngotto	Baka	Yé Likemba	M
1	1	Lingo	Jean	28 ans	Cultivateur	Touni	Baka	Yé Gboko	M
1	1	Mobaye	Marie Jeanne	24 ans	Pêcheur	Touni	Baka	Yé Kpotolo	F
1	1	Etoum	Marie Louise	6 ans	NC	Touni	Baka	Yé Gboko	F
1	1	Mbengue	Nadège	3 ans	NC	Touni	Baka	Yé Gboko	F
1	1	Namboh	Brigitte	1 an	NC	Touni	Baka	Yé Gboko	F
1	1	Sado	Pascal	18 ans	Chasseur	Touni	Baka	Yé Gboko	M
1	1	Mbondo	Jean	16 ans	Cueilleur	Touni	Baka	Yé Gboko	M
2	2	Mbodji	Innocent	23 ans	Cueilleur	Touni	Baka	Yé Bossila	M
2	2	Mbola	Odile	21 ans	Cueilleur	Touni	Baka	Yé Ndongo	F
2	2	Andjoumou	Marie	4 ans	NC	Touni	Baka	Yé Bossila	F
2	2	Ndiama	Pierre	3 ans	NC	Touni	Baka	Yé Bossila	M
3	3	Kundé	Jean	26 ans	Cueilleur	Touni	Baka	Yé Gboko	M
3	3	Ndjom	Chantale	21 ans	Cueilleur	Touni	Baka	Yé Mombito	F
4	4	Epellé	Joseph	25 ans	Cueilleur	Touni	Baka	Yé Gboko	M
4	4	Meka	Martine	22 ans	Cueilleur	Touni	Baka	Yé Ndonga	F
5	5	Loba	Benoît	31 ans	Cueilleur	Touni	Baka	Yé Likemba	M
5	5	Mbodji	Madeleine	25 ans	Cueilleur	Touni	Baka	Yé Gboko	F
5	5	Gbaya		7 ans	Cueilleur	Touni	Baka	Yé Likemba	F
5	5	Bissao	Monique	4 ans	NC	Touni	Baka	Yé Likemba	F
6	6	Bossongo	Alexis	43 ans	Chasseur	Touni	Baka	Yé Silo	M
6	6	Djakaya	Pauline	40 ans	Pêcheur	Touni	Baka	Yé Ndongo	F
7	7	Nama	André	23 ans	Cueilleur	Touni	Baka	Yé Silo	M
7	7	Koukoua	Denise	19 ans	Cueilleur	Touni	Baka	Yé Ndonga	F

ANNEXE 4 : FICHE D'IDENTIFICATION DES SITES D'ACTIVITES VILLAGEOISES

Village/Hameau :Date :

Coordonnées (UTM) : XY :

Fiche N° Enquêteur :

Indicateur	Nbre de sites	Nom/Appellation	Coordonnées GPS (en UTM)	
			X	Y
Zones agricoles				
Anciens villages				
Cabanes de chasse				
Sites de chasse à l'arme à feu				
Zones marécageuses				
Lignes de pièges				
Sites de pêche				
Sites de collecte (PFNL)				
Tombeaux				
Arbres sacrés				
Grottes				
Autres sites sacrés				

